

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 249

MONTRÉAL, LE JEUDI 26 OCTOBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

Sénateurs et armes à feu

L'actualité référendaire est omniprésente au Québec. La vie politique n'en continue pas moins ailleurs au Canada, notamment à Ottawa, à la Chambre des communes et au Sénat.

Après des années de débats difficiles et de tergiversations laborieuses — en fait depuis le massacre de Polytechnique, il y a six ans, et la vigoureuse campagne d'une Coalition arc-en-ciel —, les Communes ont finalement adopté en juin dernier une loi prévoyant l'enregistrement graduel de toutes les armes à feu et diverses autres mesures attendues depuis longtemps: interdiction des armes d'assaut et à canon court, contrôle de la vente des munitions, augmentation des pénalités et sanctions.

Mais le puissant lobby des armes n'a pas pour autant rendu... les armes. Aidés en cela par des parlementaires furieux, surtout dans l'Ouest, les contestataires ont eu l'astucieuse idée de s'appuyer sur le Sénat, qui doit à son tour disposer du projet du ministre Allan Rock.

Rien de mieux, alors, que de tenir des audiences publiques et de faire entendre à nouveau des personnes et des organismes qui ont déjà eu tout le loisir de faire valoir leurs arguments.

La porte leur étant ainsi grande ouverte, les gouvernements des Prairies, en plus des élus du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ont mené une vigoureuse offensive contre le projet tant honni par leurs chasseurs, fermiers et autres utilisateurs d'armes à feu.

Plus le temps passe, plus le projet législatif bat de l'aile. Après l'Ouest, qui s'oppose farouchement à toute contrainte — les gouvernements menacent même de faire appel aux tribunaux —, voilà que l'Ontario de Mike Harris entre à son tour dans la danse macabre.

Plus le temps passe, plus le projet législatif bat de l'aile. Après l'Ouest, qui s'oppose farouchement à toute contrainte — les gouvernements menacent même de faire appel aux tribunaux —, voilà que l'Ontario de Mike Harris entre à son tour dans la danse macabre.

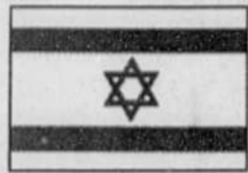
Plus le temps passe, plus le projet législatif bat de l'aile. Après l'Ouest, qui s'oppose farouchement à toute contrainte — les gouvernements menacent même de faire appel aux tribunaux —, voilà que l'Ontario de Mike Harris entre à son tour dans la danse macabre.

Plus le temps passe, plus le projet législatif bat de l'aile. Après l'Ouest, qui s'oppose farouchement à toute contrainte — les gouvernements menacent même de faire appel aux tribunaux —, voilà que l'Ontario de Mike Harris entre à son tour dans la danse macabre.

INDEX MÉTÉO
AgendaB10
Avis publicsB8
ClasséesB10
CultureB12
Économie.....B3
Éditorial.....A10
Le monde.....B6
Mots croisés...B10
Les sportsB9
Montréal Ciel variable le matin. Ennuagement par la suite. Max: 12
Québec Ennuagement graduel. Max: 11
Détails en B 8

LE MONDE

Israël évacue des villes de Cisjordanie



PAGE B 6

ACTUALITÉS

Les médecins pourraient accepter une baisse de salaire

PAGE A 5

MONTRÉAL

L'avenir d'AMF inquiète les élus

PAGE A 3

Chrétien lance un S.O.S.

«Notre pays et notre héritage sont en danger», dit-il

MICHEL VENNE LE DEVOIR

Sur un ton tragique, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a invité les Québécois à mesurer toute la responsabilité qui leur incombera en ce qui a trait à l'avenir du Canada tout entier lorsqu'ils se prononceront par référendum, lundi, sur la souveraineté du Québec.

«Le Canada, notre pays et notre hérita-

ge sont en danger», a-t-il déclaré en invitant «les Québécois qui réfléchissent encore à se poser quelques questions en allant voter lundi».

M. Chrétien a invoqué une mesure exceptionnelle de la Loi sur la radiodiffusion pour accaparer les ondes des réseaux de télévision hier soir. C'était la première fois qu'il recourait à cette prérogative ex-

VOIR PAGE A 12: NON

Bouchard: «Vous ne nous ferez pas le même coup deux fois»

JEAN DION LE DEVOIR

Le 30 octobre, les Québécois devront prendre conscience que les promesses de changement qui proviennent ces jours-ci d'Ottawa et du reste du Canada ne sont «pas crédibles» et voter OUI afin d'accéder à la souveraineté, «le changement fondamental dont dépendent tous les autres changements», affirme le chef

du Bloc québécois Lucien Bouchard. «Monsieur Chrétien, vous ne nous ferez pas le même coup deux fois», a déclaré hier M. Bouchard dans sa réplique à l'allocation spéciale présentée à la télévision par le premier ministre. C'est sur un ton empreint de solennité que le chef de l'opposition a parlé, s'en prenant dans une première partie aux illusions suscitées

VOIR PAGE A 12: OUI



«Au lendemain d'un OUI, ce ne sera pas la catastrophe, ça va être la continuité des choses», dit Lucien Bouchard.

Lucien Bouchard au Devoir

Québec devra faire l'impossible pour arriver au partenariat

JEAN DION LE DEVOIR

La conclusion d'une entente de partenariat d'égal à égal entre le Québec et le Canada anglais après une victoire du OUI n'est pas garantie, mais le Québec devra faire l'impossible pour y arriver, croit le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

Si celui qui agirait à titre de négociateur en chef prend acte de la volonté récemment exprimée par Jacques Parizeau de ne pas accepter que le reste du pays ait recours à «la mauvaise foi [ou aux] mesures dilatoires pour essayer d'ébranler le consensus souverainiste» au lendemain du référendum, il précise en même temps que le paquet sera mis pour obtenir des résultats tangibles.

Avant que soit proclamée la souveraineté, «je serai certainement partisan [...] d'épuiser tous les efforts. Il ne faudra pas précipiter les choses au delà du nécessaire, parce qu'il ne faudra pas se laisser décourager par un premier refus la première journée. Il faudra continuer de travailler pour imaginer des façons différentes d'aborder les choses», a déclaré M. Bouchard lors d'une longue entrevue accordée hier à l'équipe éditoriale du Devoir.

«Fort d'un OUI qui émet un mandat de souveraineté, il y a l'obligation pour le gouvernement — juridique, morale, tout ce que vous voulez — de faire tout ce qu'il peut faire pour négocier un partenariat de la substance de celui qui est identifié dans l'entente du 12 juin», a-t-il ajouté.

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

«La nouvelle Jamaïque de l'Europe»

Vilipendée par les uns, portée aux nues par les autres, la politique néerlandaise en matière de toxicomanie a connu certains succès mais a aussi ses limites

ALAIN FRANCO LE MONDE

Les propriétaires de growshops se frottent les mains. Depuis que, dans sa «Note sur la drogue» présentée il y a peu, le gouvernement a donné son feu vert à la culture en petite quantité du cannabis, la centaine de ces boutiques où l'on trouve de tout — de la plante aux systèmes d'irrigation électronique et aux lampes chauffantes — pour faire pousser la nederwiet, variété batave de la marijuana, ne désemplissent pas. Et déjà, la presse annonce l'avènement de ce chanvre made in Holland, qui remplacera, dans les pays voisins, les produits venus d'horizons plus lointains, faisant de cette contrée froide «la nouvelle Jamaïque de l'Europe».

Les growshops constituent, avec les fameux coffee-shops ou les bus itinérants distribuant de la méthadone, quelques-unes de ces parti-

cularités nées d'une politique en matière de toxicomanie unique au monde. D'autres pays adoptent une approche plus ou moins tolérante vis-à-vis des drogues: la Suisse avait ses parcs-ghettos où l'on consommait l'héroïne à ciel ouvert avant qu'ils ne soient fermés, l'Espagne, l'Italie et certains Länder allemands ont dépénalisé l'usage des drogues douces — le cannabis et ses dérivés (marijuana, hashisch, huile). Mais seuls les Pays-Bas cumulent et appliquent, sur leur petit territoire, l'ensemble de ces expériences ailleurs parcelaires.

Vouée aux géomies par certains gouvernements — français en tête —, jugée intéressante, voire admirée, par des experts internationaux, cette approche originale repose sur une idée-force et deux objectifs. Une société ne peut éradiquer la drogue. Toutes les tentatives

VOIR PAGE A 12: CANNABIS

LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

La croisade de Tobin

Le ministre des Pêches du Canada, Brian Tobin, invite «qui-conque au Canada qui peut le faire» à participer à une «croisade» demain, dans le centre-ville de Montréal. Le transporteur Canadien offre d'ailleurs un «forfait unité» spécial vers Montréal, valable en partance de toutes les villes canadiennes pour demain. Le tarif spécial représente un rabais pouvant aller jusqu'à 90 % du prix pour l'aller-retour en classe économique.



Brian Tobin

- Québec nie s'être substitué à la Banque du Canada dans la défense du dollar..... B 3
Le camp du NON conserve son optimisme... A 6
Les Cris votent oui pour le Canada..... A 7
Washington préfère un Canada fort et uni..... A 7
La chronique de Guy Laforest..... A 6
La chronique de Michel Venne: L'heure est grave..... A 12
La soirée référendaire à la télévision..... B 12
Chrétien devra prêter serment pour voter..... A 7
Page «Idées»: des textes du Fonds de solidarité et de Gérard Pelletier..... A 11

Voici ce que vous devez faire le 30 octobre prochain POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE

Acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995?

Do you agree that Québec should become sovereign, after having made a formal offer to Canada for a new Economic and Political Partnership, within the scope of the Bill respecting the future of Québec and of the agreement signed on June 12, 1995?

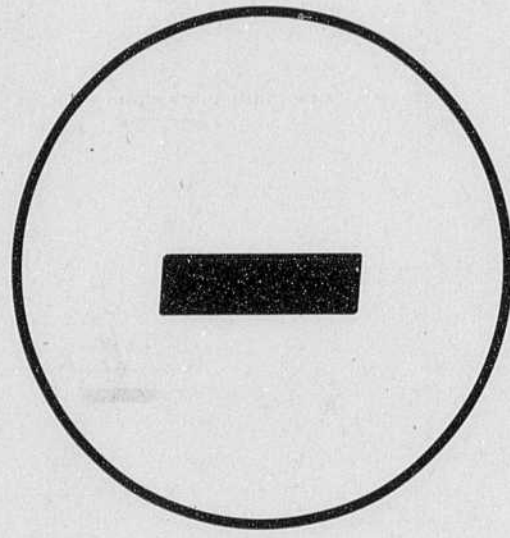
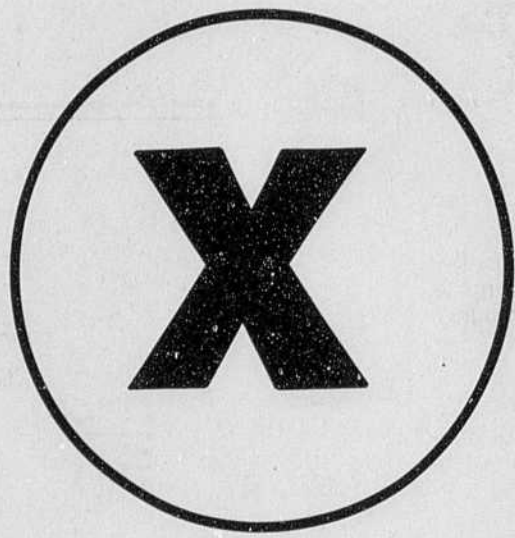
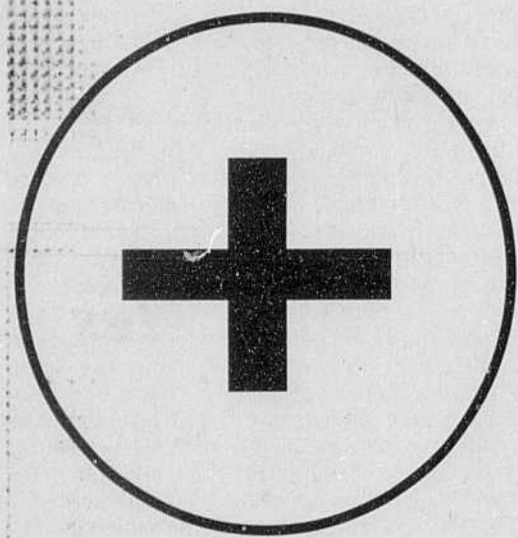
OUI
YES



NON
NO



Il y a seulement quatre façons de voter:



Bulletin détérioré

- Si le bulletin qu'on vous a remis est déjà marqué ou détérioré, ou si, par inadvertance, vous marquez votre bulletin dans un cercle autre que celui de votre choix, vous pouvez demander qu'on vous donne un nouveau bulletin.

Après avoir voté

- Permettez au personnel électoral de vérifier les initiales du scrutateur.
- À la vue des personnes présentes, détachez le talon et remettez-le au scrutateur.
- Déposez vous-même votre bulletin dans l'urne.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422 (de l'extérieur de la région de Québec, sans frais)

(418) 528-0422 (de la région de Québec)

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pierre-F. Côté, C.R.

LE DEVOIR
MONTREAL

Etat de la réserve collective de sang

+	Faible	
	AB-	67%

La Société canadienne de la Croix-Rouge Info-collecte: 524-6724

Sud-Ouest de Montréal

L'avenir d'AMF Technotransport inquiète les élus

Le CN nie envisager la disparition du plus important employeur industriel de la métropole

JEAN PICHETTE
 LE DEVOIR

La situation précaire prévalant chez AMF Technotransport (les anciens ateliers du CN de Pointe-Saint-Charles) inquiète les élus du Sud-Ouest de Montréal, qui ont demandé au ministre fédéral des Transports, Doug Young, d'intervenir afin de s'assurer qu'AMF reste ouverte et se développe.

Dans une lettre datée du 12 octobre dernier, l'ensemble des élus fédéraux, provinciaux, municipaux et scolaires du secteur expriment leur crainte de voir le principal employeur industriel de Montréal cesser ses activités après les nombreux efforts déployés depuis deux ans pour favoriser le maintien des quelque 1300 emplois.

Devenue une entité commerciale autonome détenue à 100% par le CN, le 1^{er} septembre 1993, AMF a depuis accumulé des pertes de près de 100 millions de dollars. En août dernier, une entente stratégique intervenue entre le CN et la multinationale GEC Alsthom accordait à cette dernière la responsabilité de la gestion d'AMF. L'entente de principe entre-temps intervenue entre AMF et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'auto (TCA) a toutefois été rejetée par les employés dans une proportion de 86%. La dissolution du conseil d'administration d'AMF, également en août dernier, a contribué à faire croître l'inquiétude à l'intérieur de la communauté du Sud-Ouest de Montréal.

Du côté du CN, on a toutefois catégoriquement nié avoir envisagé la fermeture d'AMF. «Le CN n'a pas du

tout l'intention de fermer AMF, selon le porte-parole Alain Bergeron. Cela doit être très clair.» Le président-directeur général d'AMF, Marc Laliberté, précise même que l'entreprise devrait atteindre le seuil de rentabilité l'an prochain. Après avoir essuyé des pertes de 36 millions l'an dernier, AMF devrait selon lui réaliser cette année son plan budgétaire, qui prévoit des pertes d'environ 20 millions.

M. Laliberté apprenait d'ailleurs hier que le conseil d'administration d'une entreprise américaine venait d'approuver l'octroi d'un contrat de 50 millions à AMF, assorti d'une option supplémentaire de 25 millions. Pour les deux à trois prochaines années, cela garantirait à l'entreprise des commandes de 300 millions.

Tout en reconnaissant que les relations de travail sont actuellement tendues chez AMF, M. Bergeron demeure

néanmoins confiant que l'entreprise et ses employés, qui reprendront les négociations dans une dizaine de jours, en arriveront à une entente acceptable par tous. Depuis l'échec du mois dernier, les employés ont en effet recouvré leur lien d'emploi avec le CN, comme le prévoyait une entente d'avril dernier, qui leur assure la garantie d'emploi propre aux employés du CN.

M. Bergeron a également tenu à nier la rumeur voulant que le lien entre le CN et GEC Alsthom ait été brisé avec le refus des travailleurs d'entériner l'entente de principe intervenue en août. «L'entente avec GEC Alsthom est toujours valide», a-t-il affirmé, ajoutant toutefois qu'il ne pouvait dire précisément si l'accord entre le CN et la firme franco-allemande était conditionnelle à la signature d'une nouvelle convention collective.

PEINTURE

La Collection William S. Paley au MBA

Un rendez-vous avec Cézanne, Matisse, Picasso, Rouault et les autres

STÉPHANE BAILLARGEON
 LE DEVOIR

Il y a des gens comme ça, à qui la vie a tout donné. D'indécrottables veinards, comme l'Américain William S. Paley, né sous une bonne étoile et qui y est resté toute sa vie durant.

«Bill», pour les intimes, est né dans la ouate au début du siècle et a multiplié sa fortune dans les télécommunications, d'abord en achetant le réseau radiophonique de la Columbia, puis en formant CBS, un des trois grands réseaux de télévision américains. Avec ses dollars, dès le début des années trente, il a acheté des dizaines d'œuvres d'art moderne, dont quelques chef-d'œuvres du siècle. En même temps, le grand monsieur, qui était en plus, paraît-il, beau comme un cœur et qui avait épousé une déesse surnommée «Babe» (selon le *Vanity Fair*...), s'est impliqué à fond dans le Museum of Modern Art de New York, le fameux MOMA, à qui il a généreusement légué sa collection, à sa mort, en 1990.

Soixante-treize œuvres tirées de ce trésor sont maintenant exposées au Musée des beaux-arts de Montréal (MBA). On y trouve des Cézanne, des Matisse et des Picasso parmi les plus remarquables, mais aussi des œuvres de Manet, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Gauguin, Rouault, Bacon et Hopper. Le conservateur Mitchell Merling, qui vient d'être nommé à la tête du secteur de l'art européen du musée, a judicieusement choisi de les accrocher selon une logique inspirée des mouvements artistiques dans lesquels ils s'ins-

crivent: impressionnisme, postimpressionnisme, cubisme, etc.

La Collection William S. Paley a circulé dans quelques musées des États-Unis au cours des dernières années. Au Canada, elle ne s'arrêtera qu'au MBA. Et pourquoi là? «Parce que nous sommes les meilleurs», a répondu laconiquement le directeur Pierre Théberge, hier, pendant la visite de presse.

Les choix de William S. Paley ont été guidés par une intuition informée et assurée vers des œuvres intimistes, dont beaucoup de petits formats et quelques grandes toiles. Le collectionneur a vécu parmi ses œuvres qu'il adorait. Dans son bureau de la CBS, trônaient un Picasso, un Kline, un Rouault, un petit Derain et un Giacometti. On a vu pire... Et comme il détestait se séparer de ses trésors, ne serait-ce que pour un temps, M. Paley les a très peu prêtés pour des expositions ou des reproductions.

Surtout, Bill connaissait son affaire, même s'il n'a suivi aucune stratégie spéculative pour monter sa collection. Et son activité de collectionneur a donné des résultats d'autant plus remarquables qu'il a commencé à s'intéresser aux maîtres modernes européens dès 1933, à l'occasion d'un voyage à Paris, alors que ses compatriotes fortunés manifestaient peu d'intérêt pour leur art.

Au MBA, on découvre donc avec ravissement des œuvres mythiques du siècle, comme *Meneur de cheval* (1905-1906) de Picasso, ou son célèbre *La Table de l'architecte*, de la période cubiste. Ou encore *La Femme à la voilette*, peint par

Matisse, à Nice, en 1927, *Le Germe des Avoies*, un fabuleux Gauguin qui date du premier voyage à Tahiti (1892), et puis *Pot à lait et pommes*, un chef-d'œuvre de Cézanne, réalisé autour de 1880.

Il y a d'autres belles surprises. Par exemple une série de Rouault, dont *Paysages bibliques (aux deux arbres)*, de 1952, une huile et encre sur bois, de 1928, représentant deux tristes clowns, symboles d'une humanité misérable, déçue physiquement et moralement. On admirera aussi les études de Francis Bacon, tout à fait dans la veine de ce maître de l'angoisse, où les têtes des pauvres bougres monstrueusement portraiturés, sont soumises à une décomposition flasque, réalisée au moyen de larges et sinués coups de pinceaux.

Les dernières œuvres acquises par le magnat de la télévision sont cependant plus décevantes. On pourra tout de même s'attarder sur une petite encre de Chine de Jackson Pollock de 1944 et un Clifford Still de 1945, qui conservent une valeur disons archéologique, puisqu'ils annoncent les grands bouleversements artistiques de l'après-guerre.

N'empêche, on comprend que M. Paley était d'abord et avant tout un homme moderne, comblé par la vie moderne. Il avait un goût consubstantiel pour l'impressionnisme, le postimpressionnisme, le fauvisme ou le cubisme, alors que ses achats d'art des années soixante, voire d'œuvres abstraites des années précédentes, étaient visiblement moins assurés. C'est un détail dans ce parcours quasi sans fautes...



La femme à la voilette, de Matisse, une œuvre de 1927 qu'on pourra voir au MBA. PHOTO COLLECTION PALEY

NOUVEAUTÉ

101 POÈTES EN QUEBEC

Sylvain Rivière

101 poètes

Donald Alarie	Roland Jomphe
Anne-Marie Alonzo	Saint-John Kaus
Geneviève Amyot	Gary Klang
Michel Beaulieu	Marie Laberge
Claude Beausoleil	Pierre Laberge
Marcel Bélanger	Robert Lalonde
Paul Bélanger	Gilbert Langevin
Jean-Pierre Bérubé	Gatien Lapointe
Marie-Claire Blais	Camille Laverdière
Yves Boisvert	Gérald Leblanc
Monique Bosco	Félix Leclerc
Denise Boucher	Rachel Leclerc
Jacques Brault	Alexis Lefrançois
André Brochu	Sylvain Lelièvre
Françoise Bujold	Wilfrid Lemoine
Michel Bujold	Raymond Lévesque
Maurice Cadet	Renaud Longchamps
Jean Charlebois	Paul Chanel Malenfant
François Charron	Clément Marchand
Pierre Châtillon	Pauline Michel
Herménégilde Chiasson	Gaston Miron
Gilbert Choquette	Serge Mongrain
Robert Choquette	Pierre Morency
Jean-Paul Daoust	Jean Narrache
Daniel Dargis	Pierre Nepveu
Denise Desautels	Angéline Neveu
Jean-Marc Desgent	Claude Paradis
Louise Desjardins	Suzanne Paradis
Alfred Desrochers	Claude Péloquin
Clémence Desrochers	Jean-Pierre Petit
Pierre DesRuisseaux	Alphonse Piché
Gilles Devault	Jean-Guy Pilon
Georges Dor	Alain Pontaut
Hélène Dorion	Bernard Pozier
Marcel Dubé	Yves Préfontaine
Yves Dubé	Jacques Renaud
Raoul Duguay	Sylvain Rivière
Fernand Dumont	Guy Robert
Gérard-Vergniaud Étienne	Simone Routhier
Jean Ferguson	Bruno Roy
Jean-Paul Fillion	Janou Saint-Denis
Lucien Francoeur	Denis Saint-Yves
Madeleine Gagnon	Roméo Savoie
Hector de Saint-Denis Garneau	Sylvie Sicotte
Jacques Garneau	Serge Patrice Thibodeau
Michel Garneau	Gemma Tremblay
Gérald Gaudet	Marie Uguay
Jacques Gauthier	Denis Vanier
Gérald Godin	Gilles Vigneault
Alain Grandbois	Yolande Villemare
Ben Jauvin	

GUÉRIN
 littérature

Distributeur exclusif: A.D.G.
 4501, rue Drolet
 Montréal (Québec) H2T 2G2
 Téléphone: (514) 842-3481
 Télécopieur: (514) 842-4923

ISBN 2-76-1-3976-X
 (442 p.)

QUAND ON EST MALADE, CE N'EST PAS TOUJOURS LA SOLUTION.

Dans notre société, certains pensent qu'il existe une «pilule miracle» pour chaque maladie. Mais ce n'est pas toujours vrai. Les prescriptions non appropriées sont parfois peu avantageuses pour le patient et elles coûtent cher au système de santé. Même si les médicaments peuvent s'avérer nécessaires, dans certains cas, un changement à l'alimentation ou un programme d'exercice continu suffisent. Ne vous attendez donc pas à recevoir une ordonnance chaque fois que vous voyez votre médecin. Les meilleurs remèdes ne sont pas toujours ceux auxquels on pense.

Pour plus de renseignements sur le défi santé, commandez un exemplaire du vidéo «Virage santé: aujourd'hui... pour demain» - Le consommateur s'interroge sur le système de santé».

1 800 788-4488

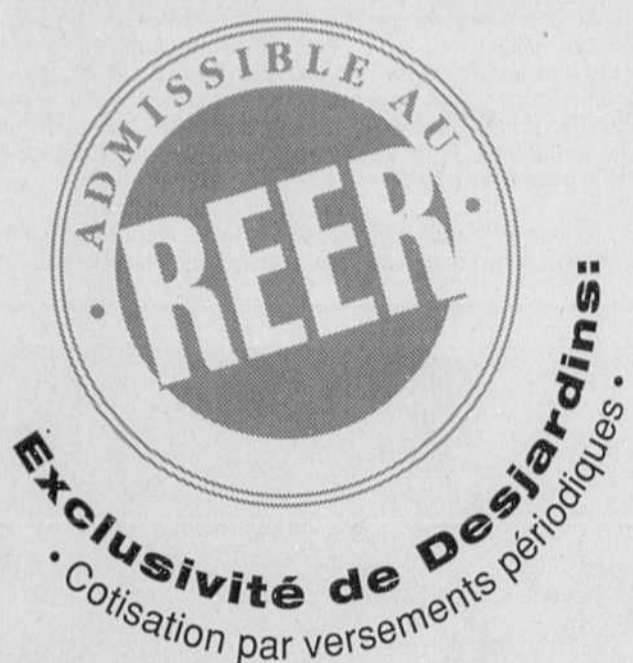
ASTRA
 Astra Canada

ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA

DÉFI SANTÉ : NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

Astra Pharma Inc. est une compagnie pharmaceutique canadienne fondée sur la recherche et engagée dans la viabilité à long terme de notre système de santé.

Épargne multirendements Desjardins*



Si vous rêvez d'une épargne
RACHETABLE à taux d'intérêt
minimum garanti qui allie
souplesse et performance...

LA VOICI!

- Des sommes encaissables en tout temps.
- Accessible au comptant ou par versements périodiques.
- Admissible au REER avec en EXCLUSIVITÉ CHEZ DESJARDINS: la cotisation par versements périodiques.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès d'un conseiller de votre caisse Desjardins sur tous les avantages que peut vous offrir l'épargne multirendements Desjardins.

* Produit disponible dans les caisses Desjardins participantes, les conditions peuvent varier dans certaines caisses.
Offre d'une durée limitée.



La caisse populaire
Desjardins

ÉPARGNE et
PLACEMENT
Desjardins

PRENEZ VOS RÊVES POUR LA RÉALITÉ!

Desjardins pour s'aider soi-même

LES ACTUALITÉS

EN BREF

IMPORTANTE SAISIE DE MARIJUANA

Saint-Jérôme (PC) — La Sûreté du Québec (SQ) a mis au jour hier une importante et très sophistiquée culture hydroponique de marijuana dans un rang de Sainte-Sophie, dans les Laurentides, à l'est de Saint-Jérôme. Environ 5000 plants ont été saisis par la Sûreté du Québec et la police municipale de Sainte-Sophie dans un bâtiment de ferme transformé en véritable laboratoire, a indiqué le porte-parole de la SQ, François Doré. Cinq hommes âgés de 25 à 35 ans ont été arrêtés et devront comparaître au Palais de justice de Saint-Jérôme sous des accusations de culture de marijuana et de possession de stupéfiants dans un but de trafic. Selon la police, le bâtiment était muni d'un système complexe d'irrigation, de ventilation et de contrôle de la température et de l'humidité.

ACTIF, LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton, N.-B. (PC) — L'économie du Nouveau-Brunswick est la plus active au Canada et, paradoxalement, sa population est celle qui lésine le plus à consommer. Selon une étude du Conseil économique des provinces atlantiques, «les livraisons de produits manufacturiers et les exportations continuent à croître, au Nouveau-Brunswick, à un rythme supérieur aux taux de croissance nationaux. Malgré les nettes améliorations de l'économie de cette province, au cours des trois dernières années, les consommateurs n'ouvrent toujours pas les cordons de leurs bourses». Selon les chercheurs, le Nouveau-Brunswick continuera de développer son économie à un rythme régulier en 1997 et 1998. «Les prévisions à moyen terme semblent bonnes compte tenu de ce que la province diversifie son économie», expliquent les chercheurs, notant que la création d'emplois et de nouvelles industries se poursuit. Les autres indicateurs économiques sont également encourageants, disent-ils, et l'industrie des ressources naturelles demeure très saine, suscitant une forte croissance des exportations. Cependant, «les consommateurs du Nouveau-Brunswick demeurent parmi les plus pingres du Canada, disent les chercheurs. C'est la seule raison pour laquelle l'économie ne pourra croître fortement».

LE JUGE ITO SANGLOTAIT APRÈS L'ACQUITTEMENT D'O. J.

New York (AP) — Après l'énoncé du verdict déclarant O. J. Simpson non coupable du meurtre de son ex-femme et de l'ami de celle-ci, le juge Lance Ito et sa femme ont éclaté en sanglots, selon le quotidien *Daily News*. «Ils sanglotaient ensemble. Ils pleuraient vraiment», a déclaré un témoin qui aurait vu la scène et a voulu garder l'anonymat. «Après cela, il a fallu longtemps au juge Ito pour sortir de la pièce et serrer la main des avocats de la défense. Or, les procureurs étaient déjà partis depuis longtemps.» Le juge Ito, maintenant en vacances, n'a pas commenté ces informations.

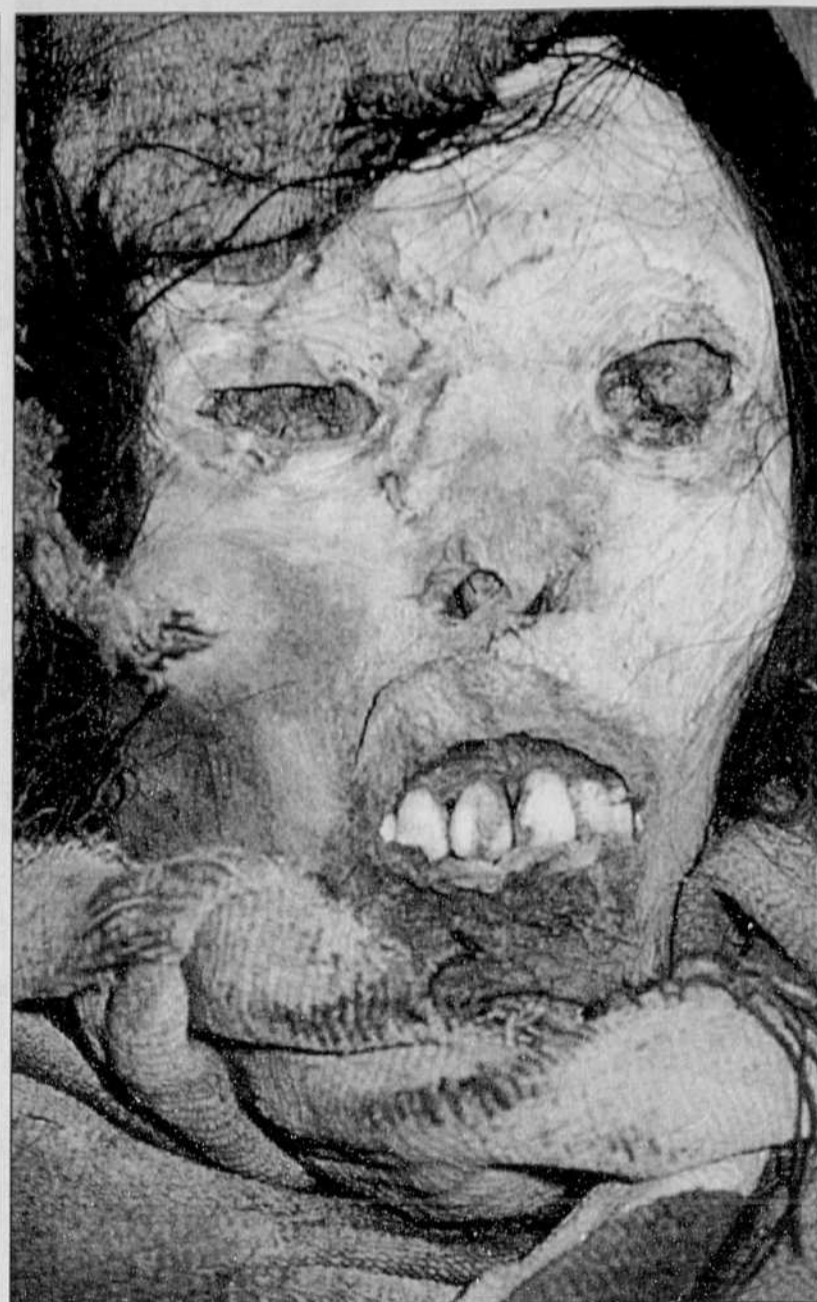


PHOTO AP
Cette figure inquiétante est celle d'une des momies incas datant d'avant la conquête espagnole découvertes au Pérou par une équipe d'archéologues.

ARCHÉOLOGIE

Passionnante découverte au Pérou

Arequipa, Pérou (AP) — Une éruption volcanique a permis de mettre au jour dans les Andes péruviennes les momies de trois personnes sacrifiées par les Incas il y a 500 ans.

Cette découverte, la première du genre, passionne les spécialistes qui pensent pouvoir y puiser des informations précieuses sur les tribus incas qui régnaient sur une grande partie de l'Amérique du Sud avant la conquête espagnole.

Deux des corps étaient partiellement gelés et pourraient renfermer des organismes vivants datant de cette époque.

«On n'a jamais trouvé par le passé des momies gelées», relève Johan Reinhard, l'archéologue américain qui dirigeait l'expédition. «Nous allons faire un grand bon en avant dans notre compréhension des Incas.»

Les corps de deux femmes et d'un homme ont été découverts par une expédition archéologique américaine-péruvienne en septembre et au début octobre sur le mont Ampato, dans le sud du Pérou, à plus de 6000 mètres d'altitude. Il s'agit de victimes de sacrifices offerts pour apaiser les dieux du mont Ampato. «Les sacrifices étaient probablement vivants lorsqu'ils sont montés sur la



PHOTO AP
Cette statue chevelue de la grosseur d'une poupée a été trouvée auprès des sacrifices du mont Ampato, au sud du Pérou.

montagne», estime Reinhard. Les trois momies serrées dans des bandelettes ont été découvertes auprès d'une dizaine de statues d'or, d'argent, de bronze et de coquillages. Certaines statues étaient encore dans un parfait état de conservation. Les archéologues ont également trouvé sur place des objets bien conservés.

LE SPORTING CLUB
DU SANCTUAIRE

À vous de
CHOISIR...

Le stationnement intérieur gratuit!
ou...
la navette du centre-ville!*

* Les heures de la navette sont de 11h15 à 15h15 du lundi au vendredi

- Le racquetball et squash
- 100 cours d'aérobic
- 250 mètres de piste intérieure

- Piscine intérieure et extérieure
- Tennis intérieur et extérieur
- Spa complet et Centre de bien-être

6105, avenue du Boisé,
Tél.: 737-0000

Heures d'ouverture:
Lundi au Jeudi
de 6h15 à 23h00
Vendredi de 6h15 à 21h00
Samedi et dimanche de
8h00 à 20h00

CELLULAR ONE

Abonnez-vous et obtenez un
CELLULAIRE GRATUIT

Bell Mobilité
CENTRE DE COMMUNICATION PERSONNELLE

NOTRE COLLECTION AUTOMNE-HIVER 95
EST ARRIVÉE!

POURQUOI ATTENDRE
LES SOLDES
QUAND VOUS POUVEZ
ACHETER AU PRIX DE GROS

OUI
MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS
PEUR — COMPAREZ NOS PRIX
Avec les prix pratiqués dans les boutiques
et magasins qui
vendent des vêtements faits en
FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge
fait en ITALIE et GRIFFÉ 299\$ à 450\$

Le blazer 100% pure laine vierge
fait en ITALIE et GRIFFÉ 295\$

Le pantalon 100% pure laine vierge
doublé jusqu'aux genoux,
fait en ITALIE et GRIFFÉ 125\$

La chemise Club-Paris 100% coton
ou mélange
faite en FRANCE et GRIFFÉE 70\$

La cravate 100% pure soie crêpe
de Chine,
faite en ITALIE et GRIFFÉE 40\$

Etc... Etc. Qui dit mieux?

Club 402-HOMME

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Suite 200
Montréal (Québec) H3B 1H5,
tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h
samedi 10h à 16h

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

SPCUM: PROJET DE RÉFORME REJETÉ

(PC) — La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a rejeté le projet du directeur Jacques Duchesneau d'ouvrir 49 mini-postes de police sur l'île de Montréal en plus de créer une nouvelle police de quartier plus proche de ses citoyens. Dans un mémoire soumis à la Commission de sécurité publique de la CUM, le syndicat qualifie le projet d'inachevé. Il reproche aussi à la direction du service de police de vouloir mettre en branle cette importante réforme sans la moindre idée des conséquences que le projet entraînera sur les services à la population. La fraternité recommande de faire d'abord une expérience dans un secteur particulier, à l'intérieur des structures actuelles du service. Cette fin de non-recevoir du syndicat pourrait perturber la mise en œuvre du projet prévu pour le 1er décembre 1997.

HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE

Ottawa (PC) — Le nombre de Canadiens recevant des prestations ordinaires d'assurance-chômage a augmenté de 1,4 % au mois d'août pour atteindre 726 000. Cette augmentation survient après une tendance à la baisse amorcée au milieu de l'année 1992. La plus forte augmentation a été enregistrée au Québec, avec une croissance de 4,1 % pour un total de 254 540 prestataires ordinaires, de loin le nombre le plus élevé parmi les provinces. L'Ontario, deuxième avec 176 120 prestataires, a pour sa part enregistré une légère réduction de 0,4 %. Des augmentations du nombre de prestataires ont également été enregistrées en Saskatchewan (3,8 %), en Colombie-Britannique (3,65 %), au Nouveau-Brunswick (2,3 %), en Alberta (1,7 %), au Manitoba (1,2 %) ainsi qu'à Terre-Neuve (0,9 %). Les prestations ordinaires sont celles versées aux personnes qui ont subi un arrêt de travail, sont prêtes et aptes à travailler mais n'ont pas trouvé un emploi approprié. Elles représentent 77,9 % de toutes les prestations. En août, 1,1 milliard (donnée non désaisonnalisée) ont été versés aux Canadiens en prestations d'assurance-chômage, incluant les prestations ordinaires et spéciales, ce qui représente une baisse de 16,4 % par rapport à août 1994.

DEUX OTAGES CANADIENS LIBÉRÉS

Bogata (Reuter) — Un couple de Canadiens a été libéré par ses ravisseurs près d'un an avoir été enlevé dans la partie montagneuse du sud-ouest de la Colombie. John Emberley a déclaré hier à Radio-Caracol qu'il avait été relâché avec sa femme la semaine dernière après que le couple eut été gardé en otages pendant 11 mois par un groupe d'adolescents armés. « Ils nous ont enlevés pour les mêmes raisons que tous les autres enlèvements en Colombie », a-t-il déclaré par téléphone d'une clinique américaine où le couple récupère de son épreuve. « Je ne peux pas en dire plus, mais vous savez de quoi je parle », a-t-il ajouté. La Colombie a l'un des taux d'enlèvement les plus élevés du monde: près de 100 personnes y sont enlevées chaque mois. La plupart sont retenues pour des demandes de rançon atteignant souvent plusieurs millions de dollars. Plus de 800 personnes sont retenues en otages en Colombie, dont 36 étrangers, selon Pais Libre, une fondation qui lutte contre la criminalité.

BPC: DESTRUCTION REPORTÉE

Baie-Comeau (PC) — Le processus de destruction des BPC entreposés à Manic-Il sur la Côte-Nord sera retardé de trois mois, ce qui reporte le début de l'opération à la mi-mars. Le ministre québécois de l'Environnement a exigé de la firme Cintec, chargée de l'élimination des matières contaminées, certaines corrections mineures et des précisions, notamment en ce qui concerne les mesures d'urgence. Une fois les correctifs apportés, le ministre émettra le certificat autorisant Cintec à procéder à la destruction.

SÉISME EN CHINE: 44 MORTS, 20 000 SANS-ABRI

Pékin (Reuter) — Les sauveteurs et les soldats ont dégagé 44 morts et 237 blessés après le violent tremblement de terre qui a frappé mardi le Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine, ont déclaré hier les autorités. Au moins 20 000 personnes sont sans abri. Plus de 520 habitations se sont effondrées. Les équipes de secours recherchent d'autres survivants dans les décombres des villages les plus touchés des cantons du Wuding et du Luquan, a déclaré un responsable. La plupart des blessés, dont 117 personnes grièvement touchées, sont soignés par les secouristes et par les soldats de l'Armée populaire de libération envoyés sur place.

Sondage de la maison Angus Reid

Les médecins seraient prêts à accepter une baisse de revenus

55 % accepteraient cette concession en retour des avantages sociaux associés au statut de salariés

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À l'heure où la crise des finances publiques menace le système de santé, une majorité de médecins québécois seraient prêts à troquer une partie de leurs revenus en échange de la sécurité d'emploi.

Telle est l'une des conclusions les plus étonnantes d'une enquête nationale sur les médecins canadiens réalisée par la firme de sondage Angus Reid auprès de 1710 médecins à travers le pays.

On y apprend que 55 % des médecins québécois, inquiets de l'avenir du système de santé et de la fragilité des finances publiques, se contenteraient bien d'un salaire moindre en échange d'un poste de médecin salarié, comportant plusieurs avantages sociaux.

Au moment où l'on s'apprête à fermer plusieurs hôpitaux au Québec, il semble que l'idée de bénéficier d'une caisse de retraite et de vacances payées fasse l'envie d'un nombre croissant de disciples d'Esculape. Même s'ils défendent encore haut et fort leur statut d'entrepreneurs indépendants sur la place publique, il semble qu'en privé, plusieurs d'entre eux penchent en faveur des douceurs du salariat.

En fait, 27 % des médecins interrogés se passeraient de 1 à 10 % de leurs revenus en retour d'un emploi protégé. Pas moins de 36 % de ceux qui gagnent moins de 100 000 \$ par an consentiraient à une telle perte, alors que le tiers de leurs collègues qui empochent de 100 000 à 150 000 \$ par an sacrifieraient de 11 à 20 % de leurs gains pour obtenir un emploi sûr. Les plus généreux sont ceux qui touchent plus de 150 000 \$, 40 % trouvant qu'un emploi garanti serait enviable, malgré une baisse de

11 à 20 % de leur rémunération.

L'idée de gagner moins en faveur d'un poste sûr fait encore plus d'adeptes dans le reste du Canada, où six médecins sur dix se rangent derrière le salariat.

Tout cela reflète d'ailleurs les négociations engagées avec les fédérations médicales, notamment au Québec, où les spécialistes ont placé l'obtention d'allocations de retraite et l'instauration d'un soutien pour les médecins touchés par des fermetures d'hôpitaux au cœur de leur entente salariale avec le gouvernement du Québec.

Interrogé sur l'impact des plafonds et des contrôles budgétaires imposés par le gouvernement, 72 % des médecins québécois estiment qu'ils « limitent exagérément [leur] capacité à pratiquer le genre de médecine qui conviendrait le mieux à [leurs] patients ».

Pour déjouer ces compressions, pas moins de 52 % des médecins avouent même que leurs collègues encouragent certains patients à les voir plus souvent. Quatre médecins sur dix croient que l'augmentation de leur clientèle est la seule façon de contrebalancer la baisse de leurs honoraires.

À l'heure actuelle, seulement le tiers des médecins de famille du Québec touchent l'essentiel de leurs revenus de la rémunération salariale. Mais depuis quelques mois, les pressions s'amplifient sur la profession médicale pour revoir le mode de rémunération à l'acte.

Un récent sondage Gallup a démontré que la majorité des Canadiens favorise un salaire fixe pour les omnipraticiens. Au Québec, l'opinion publique y est encore favorable (56 %). Il semble que les médecins eux-mêmes n'échappent pas à cette tendance!

Beau, bon, pas cher



PHOTO JACQUES GRENIER

PAS BESOIN d'une petite fortune pour meubler son appartement avec originalité. À preuve, ce loft meublé d'articles recyclés, aménagé pour la modique somme de 900 \$ par quatre designers à même le magasin de l'organisme Renaissance Montréal. La Ville de Montréal y a présenté hier la phase finale de son programme de réemploi des vieux meubles et électroménagers. En collaboration avec quelques organismes communautaires, ce projet permet d'offrir gratuitement ou à bas prix des biens usagés à la population montréalaise. Depuis le mois d'avril, le programme a ainsi pu sauver 35 tonnes de matière de l'enfouissement. Pour vous débarrasser de la vieille lampe de salon qui ne va plus avec votre décor ou de votre ancien aspirateur qui traîne dans le garage, appelez Accès Montréal Première Ligne au 872-3434.

Complot pour voies de fait

Un Hell's se rend à la police

PRESSE CANADIENNE

Maurice «Mom» Boucher, un membre des Hell's Angels recherché depuis plusieurs jours relativement à une affaire de complot pour voies de fait, s'est rendu en fin d'après-midi, hier, à l'escouade policière Carcajou formée pour lutter contre les bandes de motards.

Boucher, 42 ans, était accompagné de son avocat, M^{re} Léo-René Maranda.

Il doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de complot pour voies de fait portées à la suite d'une agression survenue, rue Saint-Laurent, à Montréal, le 23 septembre dernier.

Un avocat, Me Gilles Daudelin, a dit avoir appris que la Couronne s'objectera à la remise en liberté de Boucher.

Mais la défense entend utiliser la Charte des droits et libertés pour obtenir sa libération provisoire.

Au cours des derniers jours, les membres de l'escouade Carcajou avaient multiplié les vérifications dans les clubs de motards à la recherche de Boucher.

Hier matin, ils se sont rendus aux locaux des Evil One's, à Saint-Basile, des Jokers, à Saint-Luc, et des Death Riders, à Sainte-Thérèse.

A ce dernier endroit, deux individus recherchés sur mandat ont été arrêtés.

Déclaration des Historiens et Historiennes pour le OUI

(extraits)

PARCE QUE la constitution canadienne de 1982, qui modifiait les principes de 1867, a été adoptée sans l'accord du gouvernement du Québec et imposée au peuple québécois sans même qu'il ait été consulté;

PARCE QUE le gouvernement fédéral a aboli la notion de « pacte des deux nations », auquel ont cru les Canadiens français, et a opposé une fin de non-recevoir aux aspirations du Québec pour l'égalité politique au sein de l'union fédérale;

PARCE QUE le gouvernement fédéral s'est toujours révélé impuissant à défendre adéquatement les droits brimés des minorités francophones du Canada, tout comme ceux des francophones du Québec;

PARCE QUE, après comme avant 1982, toutes les tentatives de renouvellement du fédéralisme ont échoué;

PARCE QUE les politiques fédérales empiètent largement sur les domaines de compétence des provinces et mettent en péril les programmes de celles-ci en matière d'économie, de bien-être social et de culture;

LE QUÉBEC DOIT RÉALISER SA SOUVERAINETÉ, afin que, pour la première fois de leur histoire, les Québécois et les Québécoises de toutes origines puissent se prononcer sur la constitution qui les gouvernera et sur le projet de société qu'ils voudront se donner.

À titre de Québécois et de Québécoises, nous affirmons qu'il est urgent de se donner toutes les chances de bâtir un Québec responsable, dynamique et fier, qui ait « le cœur à l'ouvrage ». Cela passe inévitablement par la souveraineté politique.

Il est temps d'affirmer le pays du Québec en disant OUI.

Rose-Marie ARBOUR, Robert ARCAND (C. Beauce-Appalaches), Jacques ARCHAMBAULT (UQAM), Benoît BEAUCAGE (UQ à Rimouski), André BEAULIEU, Irène BEAULIEU, André BEAUPRÉ (C. Beauce-Appalaches), Monique BÉLANGER, Sylvie BÉLANGER, Claude BELZILE (C. de Sherbrooke), Jean-Paul BERNARD (UQAM), Roger BLANCHETTE (C. de l'Outaouais), Guy BOISCLAIR (U. de Sherbrooke), Jean BOISMENU, Lorraine BOIVIN (C. de Riv-du-Loup), Gérard BOUCHARD (UQ à Chicoutimi), Alban BOUDREAU (CECM et UQAM), Mario BOULANGER (C. de Granby), Gilles BOURQUE (UQAM), Mélanie BOURQUE, Louis BROSSARD (C. André-Laurendeau), Yves BROSSARD (UQAM), Marie-Lise BRUNEL (UQAM), Alain BRUNET, Guy CHAMPAGNE, Bernard CHAPUT (U. de Sherbrooke), Suzanne CLAVETTE, Line CLICHE (C. de Thetford), Robert COMEAU (UQAM), Pierre CORBEIL (C. de Drummondville), Jocelyn CÔTÉ (UQ à Chicoutimi), Hermel CYR (C. de l'Outaouais), Jacques DAGNEAU (U. Laval), Maryse DARSIGNY, Lucie de BELLEFEUILLE (C. de Ste-Foy), André DESAULNIERS (C. de Trois-Rivières), Albert DESBIENS (UQAM), Gaston DESJARDINS (UQ à Rimouski), Luc DESROCHES (UQAM), Richard DESROSIERS (UQAM), Bernard DIONNE (C. Lionel-Groulx), Alfred DUBUC (UQAM), Jules DUCHASTEL (UQAM), Micheline DUMONT (U. de Sherbrooke), Hélène DUPUIS, Normand DUPUIS (C. de Sorel-Tracy), Huguette DUSSAULT, Jean-Marie FECTEAU (UQAM), Lucia FERRETTI (UQ Abitibi-Témiscamingue), Louise FORGET (C. Ahuntsic), Roger FORTIN (C. d'Alma), Marcel FRÉCHETTE (C. de Victoriaville), Hervé FUYET, Réjeanne GAUTHIER, Francine GÉLINAS (C. Montmorency), Jacques GÉLINAS (C. de Saint-Laurent), Laurent GINGRAS, Yves GINGRAS (UQAM), Henri GOULET (U. de Montréal), Luc GUAY (U. de Sherbrooke), Michel GUAY (UQAM), René HARDY (UQ à Trois-Rivières), Michel HÉBERT (UQAM), Kevin HENLEY (C. de Saint-Laurent), Gilles JANSON (UQAM), Carol JOBIN (UQAM), Louise LABRÈCHE-RENAUD, Mario LAFORÊTE (U. de Sherbrooke), Louis LAFRENIÈRE (C. Édouard-Montpetit), Robert LAGASSÉ (C. Édouard-Montpetit), Robert LAHAISE (UQAM), Yvan LAMONDE (U. McGill), Benoît LANTHIER, Gilles LAPORTE (C. du Vieux-Montréal), Jeannette LAROCHE (UQ à Chicoutimi), Serge LAURIN (C. de St-Jérôme), Monique LEBRUN (UQAM), Jacques LEMAY (UQ à Rimouski), Gilles LEMIEUX (C. Ahuntsic), Yves LENOIR (U. de Sherbrooke), Daniel LÉPINE (C. de Sherbrooke), Éric LEROUX, Michèle LEROUX, Pierre LETARTE (C. de Trois-Rivières), Pauline LÉVEILLÉ (UQAM), Andrée LÉVESQUE (U. McGill), Michel LÉVESQUE (UQAM), Camille LIMOGES (UQAM), Paul-Louis MARTIN (UQ à Trois-Rivières), Nicole MESSIER (Éc. Georges-Vanier), Christine MÉTAYER (U. de Sherbrooke), Jean-Marc MONTAGNE (C. Lionel-Groulx), Jean-François NADEAU, Michel PAILLÉ (Cons. de la langue française), Normand PAQUETTE (C. de Trois-Rivières), Robert PAQUETTE (C. de Rosemont), Hélène PARÉ, Madeleine PERRON (C. de Lévis-Lauzon), Christine PIETTE (U. Laval), Marie-Claude PINEAULT (C. Rimouski), Marie POULIN DE COURVAL, Yves ROBY (U. Laval), Jean ROY (UQ à Trois-Rivières), Louise ROY (C. de Limoulu), Michel SARRA-BOURNET, André SÉGAL (U. Laval), Pierre SENAY (UQ à Trois-Rivières), Roman SERBYN (UQAM), Margot SICARD (C. Ahuntsic), Jean-Vianney SIMARD (P. Séminaire de Québec), Jean-Claude SOULARD (C. de Trois-Rivières), Katerina STAVRIDES (C. Brébeuf), Robert C.H. SWEENEY (Memorial U. of Newfoundland), Émilien TESSIER (C. de l'Outaouais), Louise-Édith TÊTREAU, Nicole THIVIERGE (UQ à Rimouski), Gilles TURCOTTE (C. d'Alma), Paul VACHON (C. de Thetford), Gilles VANDAL (U. de Sherbrooke), Ginette VINCENT.

Autorisé et payé par Michel Hébert, agent officiel du Comité national du OUI

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

LE GALLIMARD QUÉBEC EST EN LIBRAIRIE.

naturellement!

GUIDES GALLIMARD

FESTIVAL DU CUIR
DU 17 AU 28 OCTOBRE

Prix régulier 674\$
Prix spécial festival Canapé 3 places 499\$

VACHETTE PLEINE FLEUR (Épaisseur 2,2 mm)
FINITION SATINÉE
PIQURES SELLIER

Montréal
1425, boul. René Lévesque Ouest
Angle Bishop
H3G 1T7
Tél.: (514) 871-9144

Seul à Montréal:
plus de 100 modèles cuir en exposition

CUIR N°1

RÉFÉRENDUM

FACE À FACE

Lettre à des amis fédéralistes

GUY LAFOREST

L'erreur fatale du NON, au cours de cette campagne, fut de succomber à l'ivresse de la démesure. C'est l'aboutissement logique de la réforme de 1982, que j'associe à une tentative pour écraser le Québec.

De Garcia à Beaudoin et à Paul Martin, que d'exagérations! Le OUI a connu ses propres malheurs. Lucien Bouchard et Suzanne Tremblay ont eu des propos malhabiles. Ils ne justifiaient toutefois pas les outrances que l'on a entendues par la suite. Marcel Massé a comparé les souverainistes à des «tas de racistes» tirant leur inspiration de l'œuvre de Lionel Groulx. Lise Bacon a replacé le camp du OUI dans la tradition des nationalismes fanatiques. Elle a comparé Lucien Bouchard à Maurice Duplessis. Dans les médias anglophones, les préjugés les plus profondément ancrés à l'égard du nationalisme québécois ont refait surface. Qu'est-ce qui se trame derrière tout cela?

Nous savons, vous et moi, que le nationalisme canadien-français puis québécois, dans l'histoire du XX^e siècle, a été associé par moments à des courants réactionnaires et xénophobes. Il y a eu de l'anglophobie et du ressentiment à l'égard des étrangers dans notre société mais aussi dans notre littérature. Il y en a encore.

Mais nous savons aussi, vous et moi, que parmi les mutations profondes qui ont touché le Québec depuis la Révolution tranquille, il y en a une qui a affecté notre identité collective. Non seulement le Québec est-il devenu une société distincte pluraliste, mais, de surcroît, cette transformation a trouvé place dans l'imaginaire d'une bonne majorité de la population. Le Québec francophone s'est largement ouvert aux différences linguistiques, culturelles et raciales.

Bien sûr, nous demandons aux nouveaux arrivants d'apprendre le français, de s'intégrer dans une culture publique dont les deux valeurs fondamentales sont la démocratie et le pluralisme. Compte tenu de la place du Québec en Amérique, ces exigences sont tout à fait justifiables. Nulle raison d'en éprouver de la honte, bien au contraire.

Dans ce contexte, la démesure verbale qui s'abat sur le camp souverainiste devrait vous interpellier en votre âme et conscience. Veut-on garder le Québec au sein du Canada, à n'importe quel prix, parce que sans le parapluie canadien l'esprit de la démocratie libérale disparaîtrait de notre société? Cette idée est insensée.

Lors d'une émission récente à la télévision de la SRC, Lucienne Robillard vous a envoyé un message très clair. Elle vous a invités à ignorer les défauts de la fédération canadienne. Votez pour le Canada, a-t-elle affirmé, et oubliez les problèmes du régime politique.

En parlant ainsi, Mme Robillard faisait appel à votre profond attachement envers le Canada. Rappelez-vous, chers amis, le temps de nos cours d'histoire et de géographie. On nous parlait avec fierté du rôle grandiose des francophones dans le développement de l'Amérique et l'édification du Canada.

Le Québec, d'une certaine façon, c'est le cœur historique et géographique du Canada. Pendant plusieurs siècles, nos ancêtres ont nourri de leurs forces et de leurs rêves le pays canadien. Le Canada, dans une certaine perspective, c'est le Québec. C'est à Montréal que s'entrechoquent le français et l'anglais, dans une tension qui a procuré au Canada une bonne part de son originalité. Dans ce contexte, les Québécois ont en effet de bonnes raisons d'être attachés au Canada.

N'allez surtout pas penser, chers amis, que cet attachement n'est ressenti que par des fédéralistes comme vous. La majorité des souverainistes sont également très attachés au Canada. Pour ma part, j'ai étudié à McGill avant de vivre deux ans en Alberta. J'ai voyagé partout au Canada. Dans ma discipline, la science politique, je passe une bonne partie de mon temps à lire les écrits des intellectuels canadiens-anglais.

Si le Québec pouvait devenir souverain et choisir n'importe quel partenaire dans le monde, c'est sans hésitation que je choisirais le Canada. Le Canada et le Québec pourraient faire de grandes choses ensemble. En Amérique, ils pourraient innover en trouvant une solution juste à l'épineuse question des droits des peuples autochtones. Aux peuples d'Europe de l'Est vivant de douloureux conflits entre leurs nationalismes, nous pourrions indiquer la voie de l'imagination et du dialogue.

M'accusant de nombrilisme, Lysiane Gagnon me reproche d'avoir laissé entendre que Pierre Trudeau était le responsable de l'échec de la fédération tchécoslovaque. Je serai plus précis. A titre de conseiller étranger, M. Trudeau, sur la base de son expérience canadienne réfractaire au nationalisme québécois, a renforcé les préjugés des Tchèques à l'égard des Slovaques. Il les a encouragés à adopter le modèle de la nation normale. Le partenariat binationnel tchécoslovaque n'était pas une impossibilité historique ou théorique. Le résultat final correspond à une faillite de l'imagination. Cela m'amène, chers amis, à partager avec vous ma plus ferme conviction.

La réforme constitutionnelle que Pierre Trudeau et Jean Chrétien ont imposée à l'Assemblée nationale et au peuple québécois en 1982, sans leur consentement, a dénature l'esprit du fédéralisme. Vous savez, comme moi, que les institutions canadiennes ignorent les circonstances particulières qui sont celles du Québec en Amérique. On nous impose le modèle de la nation canadienne et le dogme de l'égalité des provinces. Au Canada, depuis 1982, l'unité passe par l'uniformité. Le 30 octobre, il vous faudra penser aux conséquences de cette vision sur la société québécoise du XXI^e siècle.

J'oserais, pour conclure, une confidence. À partir du moment où le Québec soumettra, de bonne foi, une offre de partenariat au Canada, il entrera dans une véritable logique de négociation. Nul ne saurait prévoir l'issue ultime de ces discussions. Les circonstances forceront peut-être M. Parizeau à faire des compromis qui sont pour l'instant impensables à ses yeux.

Au lendemain d'un OUI, j'espère que vous peserez de tout votre poids pour amener les dirigeants souverainistes dans le sens de l'approfondissement du partenariat. Je serai à vos côtés dans cette lutte.

Guy Laforest est professeur de science politique à l'Université Laval. Chaque semaine durant la campagne référendaire qui s'achève, il a exposé le point de vue d'un partisan du OUI dans un face à face avec son collègue Jean-Pierre Derriennic, qui a défendu l'option fédéraliste.

Ralliement improvisé du reste du Canada

Pris de panique, les fédéralistes convergent vers Montréal

Le président des élections sert une mise en demeure aux compagnies aériennes qui accordent des réductions de prix

LE DEVOIR

La remontée du OUI dans les sondages a entraîné une vague d'inquiétude dans le reste du Canada. A cinq jours du référendum, les politiciens comme les simples citoyens se retrouvent au cœur d'une campagne confuse pour l'unité, qui convergera demain vers Montréal.

L'idée du rassemblement a été lancée par le ministre fédéral des Pêches, Brian Tobin, qui a reçu l'appui de plusieurs députés fédéraux et de nombreux bénévoles de toutes les régions du pays.

Les fédéralistes invitent tous les Canadiens qui le peuvent à venir participer au rassemblement à l'heure du dîner, demain, à la place du Canada, dans le centre-ville de Montréal, pour dire «NON à la séparation». Le ministre a baptisé l'événement «Croisade du Canada».

Déjà, en fin d'après-midi, les compagnies aériennes Canadien international et Air Canada, ainsi que le transporteur ferroviaire Via Rail, ont offert des tarifs spéciaux valables en partance de la plupart des villes canadiennes à destination de Montréal pour demain.

Le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, a adressé hier en soirée une mise en demeure à Canadien international afin que la compagnie aérienne «cesse d'annoncer publiquement et de vendre ses services de transporteur à prix réduit».

M. Côté considère que les frais de transport assumés par la compagnie constituent des dépenses réglementées au sens de la Loi sur la consultation populaire. Seuls les agents officiels des comités nationaux ont le droit d'autoriser et d'effectuer de telles dépenses.

M. Côté a adressé une sérieuse mise

en garde à toutes les autres entreprises de transport qui s'approprieraient à faire un geste similaire.

Plus tôt en après-midi, le chef du camp du NON, Daniel Johnson, avait invité hier les compagnies aériennes à respecter la loi référendaire. «Le camp du NON a l'intention de respecter intégralement la loi quant au financement de la campagne référendaire. [...] Si les gens paient de leur poche, c'est permis. J'ai l'intention d'être intraitable sur les limites qui doivent être respectées», a-t-il indiqué.

Certains fonctionnaires municipaux de la région d'Ottawa-Carleton auraient par ailleurs reçu la permission de leur employeur de prendre congé demain afin de participer au rassemblement. Des autocars en provenance de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick auraient aussi été nolisés par la famille Irving.

La présidente du Conseil du trésor du Québec, Pauline Marois, a vigoureusement dénoncé hier ces pratiques des fédéralistes, qui représentent autant de dépenses électorales selon les tenants du OUI.

La possibilité d'un vote majoritaire en faveur de la souveraineté le 30 octobre inquiète les autres provinces canadiennes, particulièrement les Maritimes, qui craignent d'être séparées du reste du Canada advenant l'indépendance du Québec.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Savage, est si inquiet de la tournure de la campagne référendaire qu'il a décidé de s'en mêler. Il a réuni

hier douze leaders syndicaux, politiques et économiques de sa province pour lancer un appel à ses électeurs. Il leur a demandé de se joindre à lui lors du grand rassemblement pour l'unité canadienne.

Il a même demandé aux employeurs de libérer leurs employés et aux écoles de donner congé à leurs élèves. L'Assemblée législative a d'ailleurs décidé de suspendre ses travaux pour l'occasion.

«Les gérants d'estrade diront toujours qu'il est trop tard, a-t-il dit. Mais je pense qu'il est important que nous démontrions notre amour à la population du Québec. Nous voulons qu'ils fassent partie de notre pays.»

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna a fait le geste le plus décisif en faisant adopter par tous les membres de sa législature une motion en faveur de la reconnaissance de la société distincte.

La résolution ne fait pas état de changements constitutionnels spécifiques mais M. McKenna a laissé entendre qu'il favorisait l'insertion de cette clause dans la Constitution. «C'est une résolution qui exprime notre affection envers la population du Québec et notre volonté de travailler avec eux pour obtenir les changements nécessaires au fonctionnement efficace de la fédération», a-t-il soutenu.

Pas de concessions au Québec

Mais d'autres ministres ne partagent pas son avis et ils le disent ouvertement, au risque que le front constitué des neuf provinces fédéralistes ne s'effrite. Le pre-

mier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a affiché sa mauvaise humeur à l'idée de faire des concessions de dernière minute au Québec.

«L'enjeu est le suivant: voulez-vous vous séparer ou non? C'est tout. Il n'est pas question de cet autre truc vaseux dont Lucien Bouchard ou Jacques Parizeau parlent. Ce n'est pas dans les cartes, je peux vous le dire», a-t-il déclaré.

M. Harcourt estime que le référendum est malhonnête car la souveraineté-association est impossible. Il soutient toutefois que la population de la Colombie-Britannique partage les inquiétudes du Québec face à ce qu'il appelle les «décisions idiotes d'Ottawa».

Le premier ministre albertain Ralph Klein a pour sa part indiqué que toutes nouvelles discussions constitutionnelles sur la notion de société distincte devraient attendre la conférence de 1997.

Comme Mike Harcourt, il s'oppose à ce qu'Ottawa prenne des engagements constitutionnels de dernière minute uniquement pour encourager les Québécois à voter NON.

Les dirigeants du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) se sont réunis hier pour mettre au point la planification opérationnelle du service d'ordre. Certains s'attendent à voir débarquer, place du Canada, entre 20 000 et 50 000 personnes, mais d'autres en attendent plutôt 200 000, dont des milliers en provenance de l'extérieur du Québec.

Dimanche, les organisateurs du rassemblement espèrent aussi réunir un convoi de 1000 voitures portant le drapeau canadien sur la route Ottawa-Montréal.

Avec CP et PC



RÉFÉRENDUM

Le territoire du Québec est indivisible, répète Bouchard

«S'il y a un endroit au Canada où les autochtones sont mieux traités, c'est au Québec»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La bière coulait à flots, les spectateurs se marchaient sur les pieds, et dans le tohu-bohu Lucien Bouchard a dignement tenté de répondre aux questions qu'on lui posait, entre une gorgée de bière et deux bouchées de club sandwich.

Le chef du Bloc québécois était invité hier au *Journal du midi* de Gilles Proulx (Radiomédia), diffusé en direct de la Taverne Magan, dans le sud-ouest de Montréal, institution s'il en est une, où le bouilli de bœuf est encore à 5 \$ la portion.

La veille, le coloré animateur recevait au même endroit le chef du camp du NON, Daniel Johnson.

M. Bouchard a réagi à chaud au résultat du référendum tenu auprès des 4849 Cris du Québec, qui font savoir, dans une proportion de 96 %, qu'ils préfèrent que leur territoire demeure canadien advenant un OUI au référendum lundi prochain.

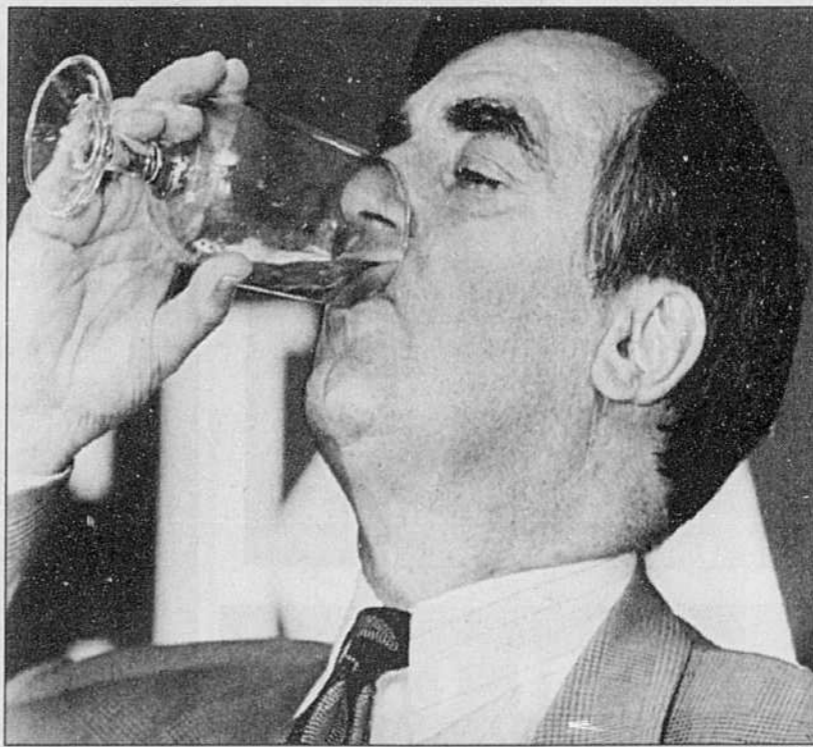
Le chef du Bloc québécois a répété que «le territoire du Québec est indivisible».

Mais, a-t-il ajouté, «il faut respecter cette décision, ils ont le droit d'avoir leur opinion. On peut les comprendre en grande partie: depuis longtemps leur responsabilité fiduciaire est confiée au gouvernement fédéral, donc leur lien est avec le fédéral».

«Une chose est certaine, a-t-il ajouté: s'il y a un endroit au Canada où les autochtones sont mieux traités, c'est au Québec. De plus, nous avons établi un modèle de fonctionnement pour l'avenir avec l'entente de la Baie-James qui prévoit des gouvernements autonomes. René Lévesque a reconnu leur droit au gouvernement autonome. Le Québec souverain aura à assurer les responsabilités fiduciaires, il devra reconnaître leur droit à un gouvernement autonome, et nous devons négocier avec eux parce qu'ils ont des droits sur des portions de territoire.»

Pour le reste, Lucien Bouchard n'a pas émis hier midi de grandes déclarations surprenantes, réservant ses forces pour la soirée qui s'annonçait et refusant de tomber dans quelques pièges que lui a tendus Gilles Proulx.

Interrogé sur la question mohawk, Lucien Bouchard a répliqué



Lucien Bouchard vide son verre entre deux questions posées dans le cadre du *Journal du midi*.

à Gilles Proulx que «c'est encore une de vos marottes».

Pressé de questions par l'animateur sur l'école de la CEQ où les élèves ne feraient pas grand-chose, selon M. Proulx, M. Bouchard a répondu que «dans toutes les sociétés il y a des groupes d'intérêt qui doivent négocier ensemble, et les gens de la CEQ sont parlables».

Il a toutefois établi une différence entre «les establishments» (syndicaux) et «les Québécois et Québécoises qui enseignent».

Alors que Gilles Proulx abordait une autre de ses marottes, à savoir les bénéficiaires de l'aide sociale «qui ne font rien», Lucien Bouchard a haussé le ton: «Être sur l'aide sociale, ce n'est pas un privilège, c'est une terrible épreuve, les gens veulent s'en sortir, a-t-il dit. Dans une taverne, on peut régler un problème comme ça en deux minutes autour d'une bière, mais c'est plus complexe que ça.»

Et lorsque Gilles Proulx lui a lancé qu'«on est un peuple de menteurs, de braconniers», invitant les souverainistes à adopter une politique semblable à celle de la Suisse, un pays qui limite à un an la période d'assistance pu-

blique, le chef du Bloc a répondu que «le modèle suisse n'est pas une affaire qui me réveille la nuit», accusant l'animateur d'avoir un raisonnement «à la Ralph Klein».

Lucien Bouchard a également rappelé que «la souveraineté n'est pas gagnée encore: tout en fragile, il faut encore convaincre les gens».

Et il a fustigé Jean Chrétien, «qui est d'accord pour dire que le Québec est distinct en tant qu'il soit égal aux autres provinces» et qui a promis, mardi soir, lors du grand rassemblement du NON, «de l'eau de vaisselle, trop peu, trop tard, a-t-il dit. Depuis cinq ans, le peuple québécois a continué à marcher, il ne doit plus supplier, quémander».

L'entrevue s'est terminée dans le brouhaha, alors que des partisans du NON posaient des questions au micro sous les huées de partisans du OUI qui criaient: «Retourne en Ontario!»

En sortant, alors que des souverainistes scandaient «Lucien, Lucien» et lui demandaient des autographes, une bonne dame s'est approchée des agents de sécurité pour supplier: «Prenez bien soin de lui...»

Camp du NON

L'heure est à l'optimisme

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'heure était à l'optimisme hier dans le camp du NON où l'on se réjouit des possibilités de renouvellement de la fédération canadienne, évoquées mardi par le premier ministre Jean Chrétien.

«Les Québécois ont entendu le premier ministre, mardi soir, manifester de l'ouverture aux changements, a déclaré hier matin, souriant aux lèvres, Daniel Johnson. Il s'est étendu longuement sur la décentralisation, quelque chose dont j'ai déjà parlé et dont je prends qu'il y a des manifestations partout au Canada, et M. Chrétien s'est associé à ce désir de renouvellement.»

À quatre jours du scrutin, l'intervention de M. Chrétien, accompagnée d'une vaste démonstration des partisans fédéralistes — ils étaient quelque 12 000 personnes mardi à Verdun, dont près de 5000 à avoir bravé la pluie à l'extérieur de l'auditorium —, semble avoir oxygéné la campagne du NON. «M. Chrétien a indiqué de quelle façon il envisage les changements. Il a indiqué les dimensions de son engagement et cela recoupe les préoccupations des Québécois. On devrait donc, aujourd'hui, être satisfaits de voir dans quelle direction le premier ministre du Canada envisage des changements au Canada», a affirmé M. Johnson.

Bien que le premier ministre du Canada n'ait rien promis d'autre pour l'instant que de répondre au désir de «voir ce pays changer et évoluer dans le sens de leurs aspirations [celles des Québécois]», M. Johnson soutient que la population a toutes les raisons d'accorder sa confiance à Jean Chrétien. «Il y a des choses extrêmement précises et concrètes sur la décentralisation et qui correspondent aux sentiments des Québécois, comme par exemple la société distincte et l'accord des Québécois aux modifications constitutionnelles», a-t-il dit, précisant toutefois qu'il ne saurait y avoir de changements rapides après une victoire du NON.

Ce dernier, qui a déclaré mardi soir se tenir «debout pour défendre les intérêts du Québec», assure que Jean Chrétien est de bonne foi et qu'il veut améliorer le sort des Québécois. «Il faut faire confiance aux gens lorsqu'ils s'expriment dans le sens des changements, lorsqu'ils disent de façon très solennelle sur la foi de ce qu'ils représentent et de leur intégrité», a ajouté le chef du NON.

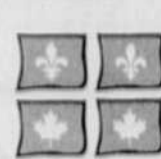
Invité à commenter ce coup de barre donné par M. Chrétien, qui arrive à la rescousse de la campagne du NON, M. Johnson s'est défendu qu'il y ait quelque changement que ce soit au style adopté jusqu'ici. «Le plan de campagne, avec, à la rigueur, des ajustements sur l'insistance d'un volet par rapport aux autres, est toujours maintenu, soutient-il. On ne change pas de campagne comme on change de chemise.»

À midi, M. Johnson s'est adressé à quelque 300 membres de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, devant lesquels il a dénoncé «la consolidation de la confusion» orchestrée par les adversaires.

Il a ensuite exprimé sa foi dans la jeunesse pour continuer à bâtir le Canada. «Quand je regarde le passé, je refuse de le récrire. Je ne vois pas ici chez les jeunes Montréalais, qu'il s'agisse des gens d'affaires ou dans toutes les occupations, je ne vois pas un peuple humilié et opprimé, a-t-il constaté. Au contraire, je vois un peuple qui s'est toujours battu et qui a toujours été debout.»



RÉFÉRENDUM



Résultats du référendum à la Baie James

Les Cris disent oui... au Canada

Coon Come prévient Québec contre tout acte de «kidnapping» contre sa communauté

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La communauté cri de la Baie-James a voté massivement contre l'inclusion forcée du territoire qu'elle occupe dans un Québec souverain. Tels sont les résultats du référendum cri tenu le 24 octobre dernier et rendus publics hier par le chef du Grand Conseil des Cris, Matthew Coon Come, en conférence de presse à Montréal hier.

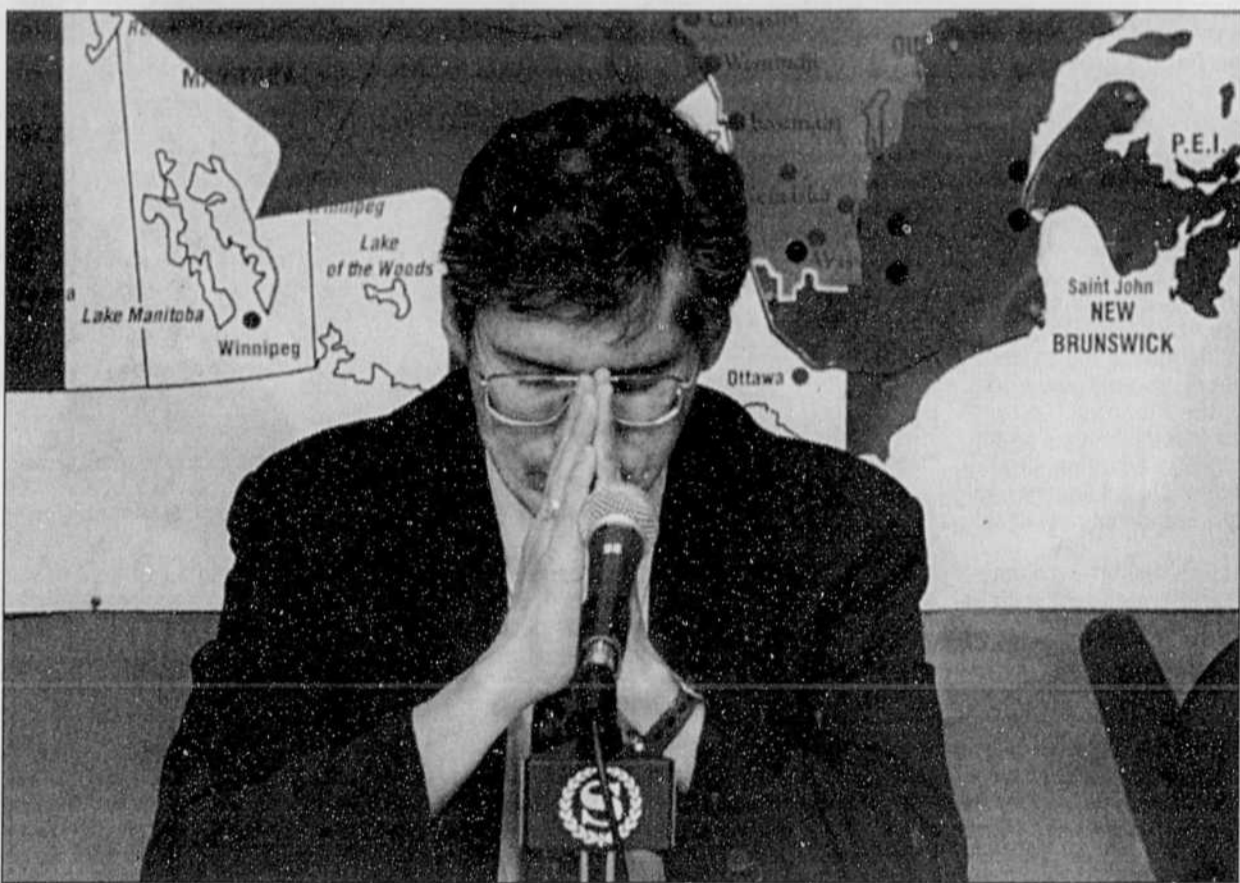
Les quelque 7000 Cris en âge de voter dans le cadre de ce référendum se sont rendus aux urnes dans une proportion de 77 %, 96,3 % des 4849 votes valides ont répondu NON à la question suivante: «Acceptez-vous que le Québec sépare du Canada les Cris de la Baie-James et le territoire cri traditionnel, advenant un OUI au référendum québécois?»

Dans un discours fait hier en conférence de presse, le chef Matthew Coon Come a réaffirmé que la réponse des Cris était claire: «Nous ne partirons pas.» Tout en affirmant qu'ils n'ont pas l'intention d'avoir recours à la violence advenant un OUI au Québec souverain, les Cris ont cependant l'intention de réclamer le soutien du Canada et de sa Constitution, ainsi que de la communauté internationale, et de revendiquer leurs droits devant les tribunaux.

M. Coon Come a ajouté que, comme les Québécois, les Cris avaient le droit à l'autodétermination politique. Il a également soutenu qu'il serait inconstitutionnel, illégal et non démocratique, en plus de porter atteinte aux droits humains, de séparer les Cris du Canada.

«Ce serait une opération de kidnapping à l'égard des Cris de la Baie-James», a-t-il dit. Advenant un OUI au référendum, M. Coon Come s'est dit convaincu que les autres chefs autochtones du Canada l'appuieraient dans sa démarche. A ce sujet, a-t-il dit, des représentants des Premières Nations du Canada, dont le chef Ovide Mercredi, se réunissent présentement à Ottawa pour prendre position sur la question de la souveraineté du Québec.

«À travers le reste du Canada, il y aura de l'indignation, de la côte Est à la côte Ouest et de la frontière américaine à l'Arctique, si les peuples autochtones voient les Cris de la Baie-James et les autres autochtones au Québec être pris en otages et inclus dans un Québec souve-



Le chef Matthew Coon Come a réaffirmé hier, en conférence de presse, que la réponse des Cris était claire. «Nous ne partirons pas.»

rain.»

En réponse aux questions d'une journaliste, M. Coon Come a évoqué la possibilité que les Cris n'aient pas voté au référendum de lundi prochain sur un Québec souverain. A ce chapitre, M. Coon Come a expliqué que quelque 400 non-autochtones vivant à la Baie-James pourraient voter OUI lors de ce référendum, faussant

ainsi les cartes et la perception de Québec des quelque 7000 Cris vivant au même endroit.

Pour leur part, les 4300 Inuits du Nouveau-Québec âgés de plus de 18 ans sont invités à participer aujourd'hui à un référendum sur la souveraineté du Québec. Ils devront répondre à la question suivante: «Êtes-vous d'accord pour que le Québec devienne souverain?»

La Maison-Blanche prend ouvertement parti

Un porte-parole de Clinton se prononce pour un «Canada fort et uni»

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — La Maison-Blanche a ouvertement pris parti hier dans le débat référendaire québécois.

Le porte-parole officiel de la Maison-Blanche, Mike McCurry, a déclaré que le président américain Bill Clinton espérait que la relation entre les États-Unis et un Canada fort et uni se poursuive.

«De toute évidence, il s'agit d'un débat interne canadien qui devra être tranché par les électeurs, a déclaré M. McCurry en conférence de presse à la Maison-Blanche hier. Ce que je peux dire au nom du président, c'est qu'un Canada fort et uni s'est révélé être non seulement un grand pays, mais aussi un très puissant et bon allié des États-Unis.»

«Nous espérons que cette relation se poursuive», a-t-il ajouté.

Une journaliste lui a demandé si, en d'autres mots, l'administration américaine s'opposait carrément à la séparation du Québec. «J'ai choisi mes mots soigneusement afin que vous compreniez l'idée», a-t-il répondu.

Interrogé par un autre journaliste, M. McCurry a également plongé dans le débat concernant l'accession d'un Québec indépendant à l'Accord de libre-échange nord-américain.

«Il est impossible de répondre définitivement à cette

question avant le référendum, mais ce ne serait pas une accession automatique», a-t-il déclaré, martelant ses syllabes.

«Mantra»

L'administration américaine s'éloigne de plus en plus de la position officielle qu'elle maintenait jusqu'ici au sujet du débat constitutionnel au Canada. Qualifiée de «mantra» par les spécialistes américains des affaires canadiennes, cette position se limitait à préciser que les États-Unis avaient bénéficié de relations étroites avec un Canada fort et uni, et qu'il revenait aux Canadiens de décider de leur avenir.

La semaine dernière, le secrétaire d'État américain Warren Christopher a aussi dépassé d'un cran le «mantra» qui avait été soigneusement conçu, il y a de ça plusieurs années, par son propre département. Il a affirmé que l'organisation qui pourrait succéder à la fédération canadienne actuelle ne devrait pas tenir pour acquis les liens qui existent présentement entre le Canada et les États-Unis.

Les propos de M. McCurry, au nom du président Clinton, suivent de quelques jours seulement les propos du président de la France, Jacques Chirac, au sujet des résultats du référendum québécois. Interrogé mardi soir sur les ondes du réseau américain CNN, M. Chirac a affirmé que la France reconnaîtrait une victoire du OUI au référendum.

EN BREF

L'EX-FELQUISTE CHARLES GAGNON VOTE OUI

(Le Devoir) — L'ex-felquiste et ancien dirigeant marxiste-léniniste Charles Gagnon votera finalement OUI. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Devoir, il explique cette décision «inattendue et même incompréhensible aux yeux de certains», qu'il a prise après bien des hésitations. Inattendue parce que dans son livre *Le Référendum*, un syndrome québécois, il écrit que le projet indépendantiste d'aujourd'hui le «laisse froid», expliquant qu'à moins d'une révolution de l'ordre économique dominant à l'échelle mondiale, la souveraineté du Québec ne changerait rien à la situation des francophones du Québec. La principale raison qu'il invoque pour voter OUI, c'est qu'il «ne peut pas voter NON». Les autres gouvernements canadiens n'offrent que le statu quo constitutionnel, donc la chicane à perpétuité. Le gouvernement fédéral a adopté «la politique des banquiers», un courant qui menace les acquis sociaux. Il ne voit poindre aucun courant progressiste d'une ampleur significative dans le reste du Canada. Il ne votera pas OUI pour «sauver la nation». Le nationalisme lui répugne, écrit-il. Son OUI est un appui au courant progressiste qui se retrouve au sein du camp souverainiste, dans l'espoir qu'émerge une souveraineté populaire contre le primat de l'économisme conservateur.

CLYDE WELLS A DES REGRETS

Saint John's, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, reconnaît qu'il a raté une bonne occasion de se taire lorsqu'il a commenté la question d'un statut spécial pour le Québec, plus tôt cette semaine, devant un groupe de journalistes. M. Wells affirmait alors qu'il pouvait difficilement concevoir des droits spéciaux à une province, soulignant que tous les Canadiens sont censés être égaux. Mardi, M. Wells affirmait que ses propos avaient été mal interprétés et, de ce fait, il

se refuse à tout autre commentaire sur la question d'ici à ce que les résultats du référendum de lundi prochain soient connus. «J'ai toujours tenté d'expliquer mes prises de position et mes idées, mais je me refuse à poursuivre aussi longtemps que ce problème ne sera pas résolu», a dit le premier ministre hier. «Quand la situation aura été bien établie, je verrai ce que j'ai à faire. Mais je ne veux plus m'exposer à être de nouveau mal interprété.» M. Wells n'est pas très populaire au Québec où certains le tiennent responsable de l'échec de l'Accord de lac Meech.

MANNING MET EN DOUTE LA STRATÉGIE DU NON

Ottawa (PC) — Le leader du Parti réformiste Preston Manning croit que la dernière déclaration de Jean Chrétien en faveur de l'unité nationale pourrait faire plus de tort que de bien et cela n'est pas sans inquiéter. Au cours d'une assemblée, mardi soir à Montréal, le premier ministre a ouvert la porte à d'éventuels changements constitutionnels si les Québécois décident de ne pas quitter le Canada. «En principe, je crois qu'il est peu judicieux de faire d'importants changements de stratégie dans la dernière semaine d'une campagne», a déclaré hier M. Manning. «Le premier ministre [Jean Chrétien] a toujours maintenu qu'il ne fallait pas ouvrir le dossier constitutionnel pour résoudre les difficultés actuelles. Et je crois vraiment que c'est la position la plus sage.» M. Manning a soutenu que M. Chrétien devrait plutôt parler de décentraliser le Canada sans rouvrir la Constitution dans son appel aux Québécois. Le Parti réformiste a publié son propre plan en 20 points pour renouveler la fédération, qui, en fin de compte, demande à Ottawa de se retirer le plus possible des domaines de compétence provinciale comme la santé et l'éducation. Aucun des changements proposés par les réformistes ne requiert un amendement constitutionnel. M. Manning rappelle que les échecs des accords constitutionnels du lac Meech et de Charlottetown ont créé un si grand malaise au pays que les gens ne toléreraient pas davantage de discussions.

Chrétien devra prêter serment pour voter

Le premier ministre, dont la résidence principale est à Ottawa, voit sa qualité d'électeur contestée

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Chrétien et sa femme Aline Chainé devront déclarer sous serment qu'ils ont la qualité d'électeur s'ils veulent exercer leur droit de vote le 30 octobre dans la circonscription de Lavolette, en Mauricie.

Le comité du OUI de cette circonscription électorale met en doute la qualité d'électeur de M. Chrétien et de son épouse puisque ces derniers ont leur résidence principale à Ottawa depuis de nombreuses années.

Cependant, M. Chrétien a fait inscrire son nom et celui de sa femme par sa secrétaire de comté sur la liste électorale. En principe, un électeur inscrit dans la même section de vote aurait pu contester leur inscription durant la période de révision. Mais aucun ne l'a fait dans la période prévue à cette fin.

Par contre, les organisateurs du comité du OUI ont été alertés et ont fait enquête sur la qualité d'électeur du premier couple du Canada.

Pour avoir la qualité d'électeur au Québec, une personne doit y résider depuis au moins six mois. M. Chrétien possède deux propriétés sur le chemin du lac des Piles dans la circonscription, dont un chalet qu'il ne fréquente que pour ses vacances, l'autre étant en location.

Selon le directeur de l'organisation du OUI, Claude Rompré, qui était candidat du Bloc québécois dans Shawinigan contre M. Chrétien aux élections de 1993, il a été établi que M. Chrétien recevait toutes ses factures de taxes municipales à une adresse à Ottawa au cours des dernières années, ce qui tend à démontrer qu'il n'est plus résident du Québec.

Il n'a pas exercé son droit de vote aux dernières élections provinciales dans cette circonscription et aurait voté en Ontario sur l'Accord de Charlottetown en 1992.

Donc, lundi, si les Chrétien se présentent au bureau de vote, le scrutateur du comité du OUI pour la section de vote 101 leur demandera de prêter serment. S'ils refusent, le scrutateur ne leur donne pas de bulletin de vote. En les forçant à déclarer sous serment qu'ils ont qualité d'électeurs, le comité du OUI de Lavolette veut forcer les Chrétien à se commettre.

Si, après le référendum, le comité du OUI parvenait à prouver qu'ils ont voté sans avoir qualité d'électeur, ils pourraient être condamnés en vertu de la Loi sur la consultation populaire à des sanctions. En outre, cela jetterait le discrédit sur le sens démocratique d'un premier ministre qui vote sans en avoir le droit. Reste à voir si les Chrétien iront voter.

LES INDÉCIS

La campagne du OUI fait des convertis

La campagne du OUI a fait des convertis. C'est ce qui ressort du groupe témoin d'électeurs que suit *Le Devoir* depuis le début de la joute référendaire. Indécis au début, huit des 15 participants opteront pour la souveraineté lundi prochain. Voici le compte rendu de la dernière rencontre du groupe, animée par les politologues Jean-Herman Guay et Denis Monière.

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

L'heure du choix approche et les indécis l'attendent avec impatience. Non pas parce qu'ils ont hâte de voter mais plutôt parce qu'ils ont hâte de se débarrasser de la lourde responsabilité qui leur incombe.

Ayant l'impression d'avoir été, en quelque sorte, pris en otages — obligés de trancher dans une déchirante querelle de famille —, ils ont ressenti beaucoup d'angoisse depuis quatre semaines. Peu politisés, ils ont dû redoubler d'efforts afin de s'y retrouver.

«Franchement, j'ai hâte à mardi. Plus ça va, plus ça m'énerve», a lancé une participante lors de la dernière rencontre, mardi soir, du groupe témoin d'électeurs indécis que *Le Devoir* suit depuis le début de la campagne.

Bien qu'ils nourrissent toujours beaucoup de réserves quant aux deux options, la majorité d'entre eux se sont tout de même fait une idée quant au choix qu'ils feront lundi prochain. La plupart d'entre eux inscriront leur «x» sans enthousiasme.

Reflet des sondages, le camp du OUI semble néanmoins avoir fait des convertis au cours de la campagne. Des 15 participants au groupe, huit membres estiment qu'il voteront vraisemblablement OUI, quatre disent avoir opté pour le NON alors que trois demeurent toujours indécis. Ces derniers, de par leur discours, seraient toutefois plus aptes à pencher vers le camp fédéraliste que vers l'option souverainiste.

La répartition des membres du groupe témoin fait fi de l'hypothèse avancée par bon nombre de sondeurs selon laquelle plus des deux tiers des indécis ont tendance à voter NON. «Ça reflète ce qui s'est passé dans l'ensemble de l'opinion publique» durant la campagne, a opiné le politologue Denis Monière. «La campagne du OUI semble avoir été, pour eux, plus convaincante que celle du NON. Ceux qui ont expliqué leur tendance à aller vers le OUI ont dit que, malgré toutes leurs réserves, ils avaient obtenu plus d'information des porte-parole du OUI.»

Leur appui au camp souverainiste demeure «fragile», affirme M. Monière, professeur de science politique à l'Université de Montréal. La plupart d'entre eux estimaient qu'ils pourraient encore se laisser convaincre si le camp du NON faisait une offre «intéressante» d'ici lundi.

Cependant, même s'ils attendaient avec intérêt le discours à la nation d'hier soir du premier ministre Jean Chrétien, ils doutent que ce dernier puisse leur donner une raison valable pour changer d'idée. La reconnaissance du Québec comme «société distincte» dans la Constitution canadienne? Le concept ne les fait pas vibrer. Une vaste décentralisation de pouvoirs? Peut-être, mais «ça ne se fera jamais».

Qu'est-ce qui motive ceux qui optent pour le NON? Bien que le camp fédéraliste se soit fait beaucoup rabrouer d'avoir trop joué une seule carte, celle de l'insécurité économique, il semble que cet argument ait porté fruits auprès d'une partie des électeurs indécis. Parmi ceux qui ont l'intention de voter NON, «aucun d'entre eux n'a invoqué un sentiment de fierté envers le Canada, a fait remarquer M. Monière. C'est l'argument de la peur qui les domine».

Les commentaires des participants, y compris ceux qui se disaient encore indécis, ont été révélés à cet égard. «Au fond de mon cœur, je suis Québécois et j'aimerais bien ça, voter OUI. Mais j'ai peur. Comment je vais payer mon pain et mon lait?», a tranché un électeur indécis. «Si on était la province la plus riche, je comprendrais qu'on vote OUI. Mais la côte va être dure à remonter. Et, à 54 ans, je n'ai plus l'âge pour remonter la côte», a ajouté un participant qui a dit avoir voté NON lors du vote par anticipation. «En étant indépendants, j'aurais peur. Ça serait plus difficile que maintenant», a opiné une femme qui penche vers le NON.

En revanche, les commentaires de ceux qui penchent vers le OUI indiquent que c'est moins la bonne performance des ténors du camp souverainiste qui les amène à faire ce choix que les malades du camp du NON. Un participant a évoqué l'intervention des gens d'affaires qui «ploquent» pour le NON, alors qu'un autre a expliqué que, «comme le fédéral n'a pas bougé, je préfère aller pour l'indépendance». «Le NON, tout ce qu'ils ont fait, c'est de sortir les choses qui me font peur», a martelé un autre nouveau recrue du OUI.

Avec la répartition des indécis en faveur du OUI, peut-on conclure que les jeux sont faits? L'ambiance qui prévalait lors des discussions du groupe témoin a fait ressortir un phénomène qui pourrait jouer en faveur du NON lundi prochain: les partisans du NON sont plus discrets et prennent moins souvent la parole que ceux du OUI. Les membres du groupe témoin favorables au NON semblaient éprouver plus de gêne à exprimer leur opinion, selon le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke.

«La parole publique semble être en grande partie dominée par les tenants du OUI», alors des partisans du NON s'empêtraient dans «une spirale de silence», affirme M. Guay. Dès qu'ils ont l'impression que l'opinion majoritaire ne correspond pas à la leur, ils ont réticence à s'exprimer. Ce qui fait en sorte que les sondages puissent sous-évaluer l'appui au NON.

«Si le résultat du référendum montre un écart substantiel avec les sondages, ça va démontrer ce que l'on a vu» dans le comportement des membres du groupe témoin, conclut le professeur Guay.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

• POLITIQUE •

Le gouvernement ontarien nie vouloir démanteler le système d'assistance sociale

Selon le Star, Toronto congédierait 6800 travailleurs sociaux

Toronto (PC) — Le ministre des Services sociaux de l'Ontario a fermement nié, hier matin, qu'il soit sur le point de démanteler le système d'assistance financière de sa province en congédiant 6800 travailleurs sociaux.

David Tsubouchi a qualifié de «totale-ment infondé et irresponsable» un reportage en ce sens publié par le quotidien *Toronto Star*.

Dans son édition de mercredi, le journal affirmait que l'Ontario a l'intention de littéralement démanteler son système d'assistance sociale en fermant ses nombreux bureaux à travers la province, en mettant à pied des milliers de travailleurs sociaux et en cédant aux villes la tâche de secourir les démunis.

Selon le *Toronto Star*, le plan du gouvernement prévoit la mise à pied de 6800 fonctionnaires du ministère des Services sociaux et communautaires. En plus, il mettra fin aux programmes en vertu desquels de l'aide financière est directement remise aux mains de certains nécessiteux de l'Ontario.

Par ailleurs, le ministre des Services sociaux, David Tsubouchi, aurait approuvé les grandes lignes du plan gouvernemental, en collaboration avec les hauts fonctionnaires du bureau du premier ministre, Mike Harris. Un nouveau directeur a été embauché avec mandat d'appliquer ce plan et les bureaucrates devront pour leur part remettre un plan détaillé au conseil

des ministres dès janvier prochain.

Une législation en ce sens sera présentée au printemps prochain à Queen's Park et les postes des fonctionnaires aux services sociaux seront éliminés au cours de l'année budgétaire 1996-97.

Selon le journal torontois, le gouvernement ontarien a aussi l'intention:

- d'abolir une catégorie d'assistés sociaux, soit quelque 160 000 handicapés et personnes âgées qui reçoivent une aide financière directe, tout en créant un nouveau programme à leur endroit au ministère de la Santé. Le nouveau système définira de façon plus restrictive le terme «handicapé», éliminant de ce fait beaucoup de personnes qui touchent présentement une aide pour les handicapés;

- de fermer les bureaux d'aide sociale à travers la province et de transférer environ 150 000 chefs de famille monoparentale à un nouveau programme administré par le ministère des Finances. Le nouveau système sera administré de Toronto par téléphone et exclura beaucoup de services de consultation. On appliquera également de nombreuses mesures pour décourager les fraudeurs;

- de forcer les municipalités à assumer seules la responsabilité de l'aide sociale générale en vertu d'une nouvelle forme de financement. L'aide sociale générale fournit actuellement une aide d'appoint à quelque 322 000 personnes, y compris 202 000 dirigeants de famille monoparentale aptes au travail et à plusieurs personnes handicapées et personnes âgées qui touchent de l'aide sociale depuis peu;



Le premier ministre Mike Harris a eu à faire face à plusieurs manifestations dernièrement.

■ d'éliminer 6800 postes de fonctionnaires à travers la province et de transférer les agents, chargés de s'assurer que les assistés sociaux ont tout tenté pour

percevoir les pensions qui leur sont dues par un tiers, des Services sociaux au Procureur général.

C'est le fonctionnaire John Rabeau qui a été chargé de mettre au point ce projet. Il s'attellera à cette tâche à partir de la semaine prochaine.

Les opposants à Mike Harris ne se laisseront pas décourager

Les assistés sociaux veulent s'en prendre aux commerces

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Puisque Mike Harris les ignore, les assistés sociaux iront perturber les commerces et les épiceries pour se faire entendre, ont fait savoir hier les leaders antipauvreté de l'Ontario.

Lors d'une manifestation qui a attiré 300 assistés sociaux à Queen's Park, hier midi, John Clarke, le leader de la Coalition ontarienne de lutte contre la pauvreté, a dévoilé que le mouvement antipauvreté recourrait dorénavant à de nouvelles tactiques de protestation contre le gouvernement Harris.

«Nous allons envahir les supermarchés pour réclamer des rabais de 21,6 % sur nos achats; nous allons nous rendre par centaines dans des commerces pour deman-

der du travail», a indiqué M. Clarke.

«L'objectif est de perturber les commerçants à un point tel qu'ils feront eux-même pression sur le gouvernement», a-t-il expliqué.

«C'est un peu comme dans les années 1930, où les pauvres se présentaient à la porte de chics restaurants pour demander à manger.»

Depuis l'annonce des compressions de 21,6 % dans l'aide sociale, au début d'octobre, les leaders de la coalition antipauvreté réclament un entretien avec le premier ministre ontarien Mike Harris.

Selon M. Clarke, ils n'ont jamais eu de réponse. «Au lieu de cela, nous avons reçu un appel de la PPO [la police provinciale]», indiquait-il hier.

Lundi, alors qu'ils devaient assister à une conférence

de presse à Queen's Park, les partisans de la coalition se sont heurtés à la police et à de nouvelles barrières permanentes cimentées — une idée du nouveau président de la Chambre.

Cette affaire a soulevé la colère de l'opposition. «Est-ce un parlement ou une forteresse?», s'est exclamé le député du NPD Peter Kormos, comparant Mike Harris à un «dictateur». Mais les opposants ne se laisseront pas décourager par la «répression», promet M. Clarke. Hier soir, le premier ministre devait participer à un dîner-bénéfice à 300 \$ le couvert. Or, des manifestants ont promis de s'y rendre et de lui offrir un sandwich au saucisson de Bolognaise — le même repas que le gouvernement recommande aux pauvres de manger s'ils veulent survivre aux compressions dans l'aide sociale

L'affaire somalienne

Un juge réprimande les avocats d'Ottawa

Une lettre aurait eu des effets négatifs sur des témoins potentiels

Ottawa (PC) — Le juge qui préside à l'enquête publique sur l'affaire de la Somalie a réprimandé hier les avocats du gouvernement à cause d'une lettre qui selon lui aurait pu avoir un effet négatif sur des témoins potentiels.

Le gouvernement a vite fait de se dissocier de la politique dont il est fait mention dans la lettre.

Le juge Gilles Létourneau, président de l'enquête, commentait ainsi une lettre envoyée lundi par Alain Préfontaine, un avocat du ministère de la Justice, à diverses parties impliquées dans l'enquête.

La lettre avertissait les avocats de ne pas entrer en contact avec un fonctionnaire ou un soldat — en fonction ou à la retraite — au sujet de toute question concernant la Somalie sans en informer au préalable les avocats du gouvernement.

M. Préfontaine dit que le ministère de la Justice soutient que tous les employés de la Couronne, qu'ils soient retraités ou non, sont ses clients et que personne ne devrait les interroger sans que le gouvernement n'en soit informé. «Vous ne pouvez contacter un employé de la Couronne pour discuter de questions ayant trait à l'enquête sans d'abord en informer l'avocat de ce bureau», dit la lettre.

Le ministre de la Justice Allan Rock a déclaré que la lettre reflète une politique de longue date selon laquelle les avocats ne doivent pas parler aux clients d'autres avocats sans en informer ces derniers.

«Cette lettre ne change en rien le message que le ministre de la Défense nationale a fait parvenir dès le début de l'enquête, à savoir que tout membre des Forces armées ou tout membre de la fonction publique qui a des informations pertinentes [...] à l'enquête devrait se présenter devant les enquêteurs.»

M. Létourneau a dit souhaiter que rien ne vienne se mettre en travers de la vérité et ne veut pas que les témoins aient peur de se présenter devant lui. La lettre, a souligné M. Létourneau, «laisse une mauvaise impression, à savoir que nul ne peut entrer en contact avec un individu quelconque sans en avoir d'abord informé un avocat du gouvernement et sans l'approbation de ce dernier».

Par ailleurs, Elvin Kyle Brown, un ancien soldat du Régiment aéroporté qui avait été reconnu coupable par une cour martiale pour la mort d'un adolescent somalien, a obtenu sa libération sur parole, hier.



Avoir
confiance
en nos
compétences

818 millions \$
investis au Québec

DÉMARRAGE D'ENTREPRISES AU QUÉBEC



Au Québec,

9 000 nouvelles entreprises

47 000 emplois créés

Pour plus de renseignements sur la phase II de ce programme, adressez-vous aux institutions financières participantes et aux bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de la Science et de la Technologie

• MODE •

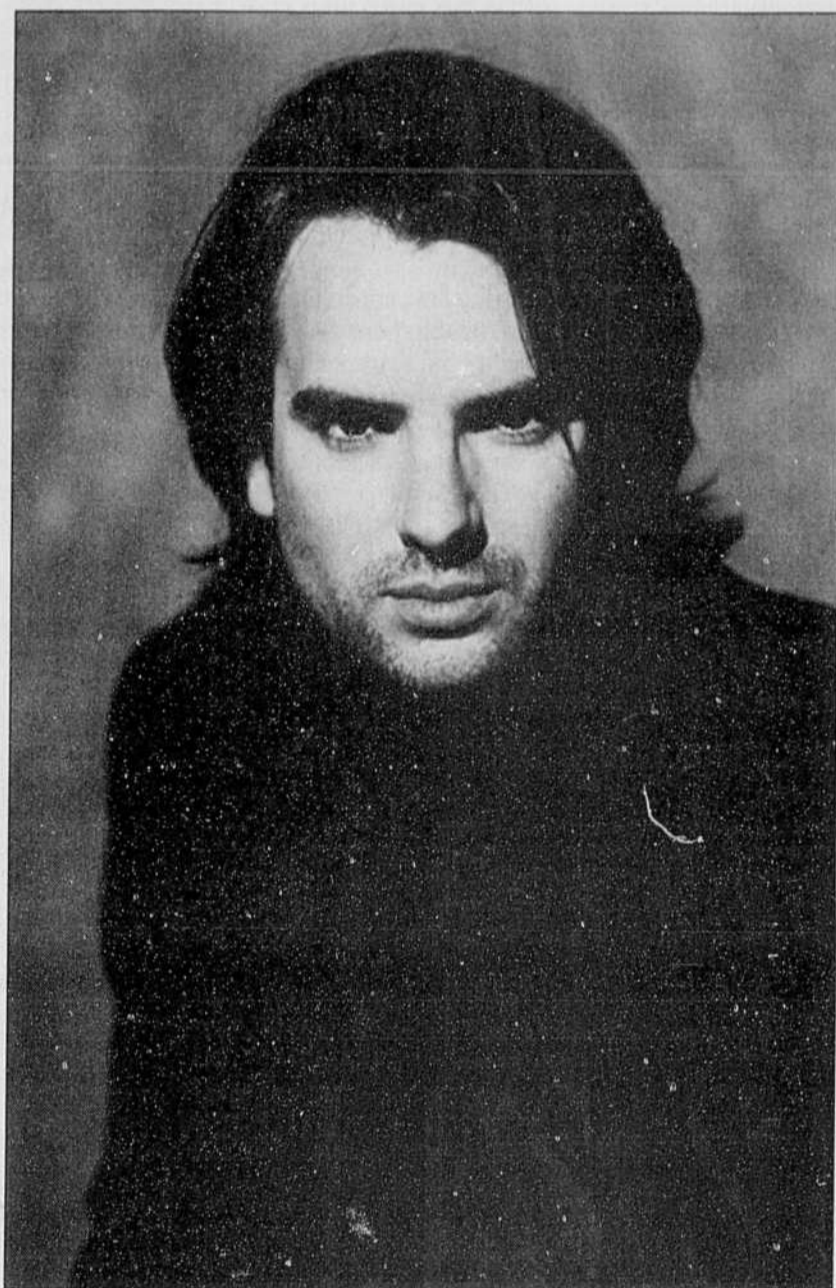
L'éternel masculin selon Philippe Dubuc

Avec sa griffe *Dubuc Mode de vie* offerte dans sa nouvelle boutique, le designer Philippe Dubuc, l'un des créateurs les plus inspirés du Québec contemporain, offre aux gentlemen des années 90 de quoi habiller leurs envies d'élégance et d'individualité.

MANON CHEVALIER-DESPROGES
COLLABORATION SPÉCIALE

Il ne sait pas encore. Mais Philippe Dubuc, à 29 ans, est en train de révolutionner la façon qu'ont les hommes de s'habiller, de bouger, de vivre, quoi. Un peu à la manière d'Armani qui, dès ses débuts, exprimait à travers ses vêtements sa vision de l'homme nouveau, Dubuc a le sens inné de ce qu'un gentleman urbain des années 90 a vraiment envie de porter. Traduisez: une mode sobre et pourtant inventive, parfaitement construite, avec ce qu'il faut de rigueur et de souplesse, et taillée dans des matières confortables et sensuelles. «Je ne propose pas de déguisement aux hommes, affirme le designer québécois. Au contraire, j'aime l'idée du *tailoring* très années cinquante et soixante, très Savile Row, mais traduite dans une construction assouplie, qui permet aux hommes de bouger librement.» De séduire aussi. Et ça, je l'ai bien vu au moment où je rencontrais Dubuc dans sa boutique, lorsqu'un homme enfila un de ses complets, c'est fou, mais il change. Il bouge autrement, il se regarde autrement: «Vous savez, la première chose qu'un client observe dans le miroir en sortant de la salle d'essayage, c'est son derrière!» C'est tout dire...

Inspirée de la vie urbaine, sa dernière collection est composée d'une quarantaine de pièces interchangeables, des costumes composés de deux ou trois pièces taillées dans deux silhouettes clés: l'une plus cintrée et fuselée, et l'autre plus ample et plus décontractée. Coup de foudre pour l'allure longiligne du veston à cinq boutons porté sur un pantalon tubulaire ajusté aux hanches, le tout assorti d'une chemise blanche, d'une paire de bretelles, d'une écharpe bicolore et de boutons de manchette. C'est contemporain, c'est hypermasculin — on aimerait voir nos hommes comme ça plus souvent! Et c'est coupé dans de nobles matières telles que laine sergée, crêpe de laine, alpaga, velours côtelé, laine bouillie, coton et soie, que Dubuc aime «souples, réconfortantes et douces au toucher», déclinées dans les tons de pierre, de béton, d'asphalte et de métal. Nouveauté de la saison: Dubuc signe également une collection d'accessoires composée de ceintures fines et larges, de bretelles, de boutons de manchette, de cravates, d'écharpes et de casquettes, à laquelle il est bien difficile de résister.



PHOTOS CARL LESSARD

Philippe Dubuc, créateur de la griffe *Dubuc Mode de vie*.

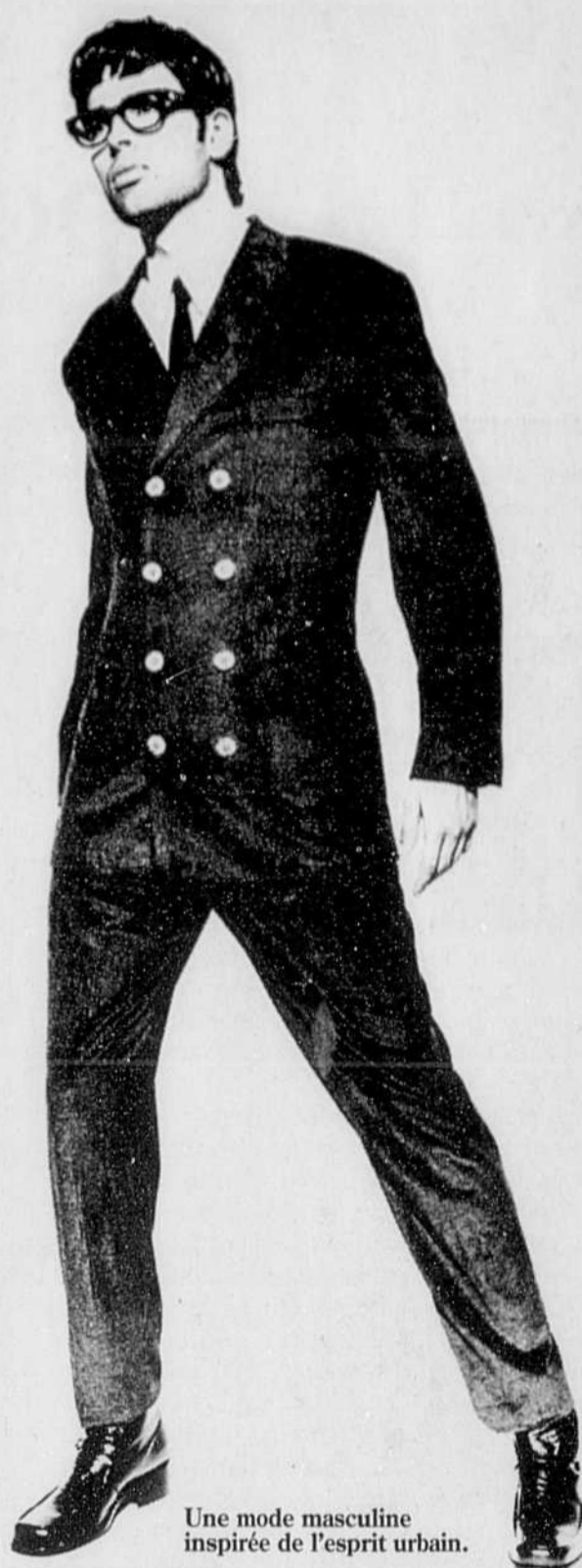
Les limites? Connais pas!

Aujourd'hui à la tête d'un petit empire qui va toujours croissant, Philippe Dubuc ne s'est pas improvisé dans le milieu de la mode. Après des études en design et technique du vêtement masculin au collège Marie-Victorin, où il enseigne aujourd'hui, il occupe pendant plusieurs années les postes de designer, patronnier et directeur de production, puis de conseiller auprès de différentes maisons de couture. En 1993, grâce à l'obtention d'une bourse du programme «Jeune entrepreneur», il se lance dans l'aventure et réussit à jongler comme personne avec les impératifs de son métier de designer et d'homme d'affaires. «Ma plus grande motivation? Celle de me dépasser, de repousser les limites, de ne pas m'enfermer dans une image ou un marché restreint. Aller aussi loin que Calvin Klein, Giorgio Armani, Donna Karan, pourquoi pas?!» Résultat: depuis son entrée sur le marché canadien, sa société connaît une croissance annuelle de 175%. «C'est la preuve qu'il y a de la place pour un produit québécois de qualité», affirme Dubuc qui, lorsqu'il parle de mode, parle forcément de création mais tout

autant de production, de distribution, de libéralisation des marchés et de la nécessité de faire des affaires dans un esprit d'ouverture et de collaboration. «Le milieu de la mode est hypercompétitif. Il ne faut pas se leurrer, la notoriété des designers québécois est assez mince à l'étranger. D'accord, il y a bien eu Jean Claude Poitras, aussi Marie Saint Pierre qui a fait une belle percée à Paris... Mais pour durer, il faut se préparer à traverser des moments difficiles, surtout lors de son lancement. J'ai trop vu de designers abandonner un marché sous prétexte que la présentation de leur première collection n'avait pas obtenu le succès escompté. Ce n'est pas le talent qui leur manquait, mais bien un sens poussé de la préparation et de la planification de leur marché.» Un sens inné des affaires, en somme? «Oui, mais pas seulement ça, poursuit-il. C'est aussi une question de vision, de volonté. Il faut réussir à créer un véritable engouement pour la mode québécoise, ici comme à l'étranger.» Dans cette perspective, Dubuc a élargi la distribution de ses collections dans toutes les grandes villes canadiennes et américaines. On peut donc dénicher ses vêtements et ses accessoires dans les boutiques les plus en vue de Toronto, Vancouver, New York, Boston... «Assez curieusement, évoque Dubuc, les Américains croient souvent que ma griffe est européenne; ce n'est que lorsqu'ils voient *Dubuc Mode de vie*, Montréal qu'ils se rendent compte qu'ils ont en main une création québécoise. Et j'en suis très fier!»

C'est rue Saint-Denis, où sont déjà installés plusieurs designers québécois, que Philippe Dubuc a ouvert sa boutique qui «n'a rien d'un atelier-boutique; c'est un espace à l'atmosphère très urbaine, très clean, tout à fait à l'image de mes vêtements, et où le service est très personnalisé.» Bien qu'elle soit ouverte depuis à peine deux mois, la boutique compte déjà des fidèles: hommes d'affaires, intellectuels, artistes, créateurs, communicateurs et, parfois même... des femmes. «C'est vrai, certains types de femmes, plutôt grandes avec des hanches assez marquées, achètent de mes pantalons. On fait quelques retouches sur place et l'effet est parfait.» Est-ce le présage d'une collection spécialement destinée aux femmes? Philippe Dubuc hésite, puis une lueur brille dans ses yeux: «Si la demande est vraiment forte, pourquoi pas! (une expression qui revient souvent dans la bouche de Dubuc...) D'ailleurs, je crois que je proposerais aux femmes les mêmes styles de vêtements que je dessine pour les hommes, en les adaptant parfaitement à la morphologie féminine.»

Heureux mélange de confiance, de détermination et de doute, «chaque nouvelle saison me rend de plus en plus insécure, en même temps qu'elle me donne le goût de repousser mes limites», Philippe Dubuc est là pour rester. A la vie, à la mode. (4452, rue Saint-Denis; téléphone: 282-1424)



Une mode masculine inspirée de l'esprit urbain.

À la boutique Lyne L'Espérance,
tous les grands noms de la mode.
C'est à découvrir...



Angel Buarant.



Boif!
JEAN CLAUDE POITRAS



BOUTIQUE



LYNE
L'ESPÉRANCE

1402, BEAUBIEN EST, MONTRÉAL, Qc. TÉL.: (514) 278-4292



GILDA
Étincelante et
somp tueuse

lejaby

PARIS
POUR L'AMOUR DE LA FEMME

GORDON BATTAH INC. MONTRÉAL (514) 244-9595 TORONTO (416) 504-9595 VANCOUVER (604) 638-7946 HALIFA (506) 387-7041

É D I T O R I A L

La souveraineté,
pour la suite du Québec

Lise Bissonnette

1980, 1995. Deux référendums sur l'avenir du Québec. Entre eux, quinze ans d'essais et d'erreurs autour d'une réforme de la fédération canadienne. Échec et impasse. Pour certains, la souveraineté est une religion, un devoir qui s'impose au peuple québécois depuis sa naissance. Pour d'autres, et nous en sommes, la souveraineté est une conclusion.

LA FAILLITE DU FÉDÉRALISME CANADIEN

Reuilletons les papiers jaunés de 1980, l'argumentaire de la victoire du NON. Au cœur, se trouvent la promesse et l'espoir de changement. En éditorial, notre ancien rédacteur en chef, Michel Roy, l'écrivait. «Rien ne démontre que le renouvellement du fédéralisme canadien soit réalisable.» La majorité des Québécois, continuait-il, «n'éprouvent pas le besoin de rejeter le Canada, d'écarter un partenaire enfin attentif aux attentes profondes du Québec». Tel était le pari qui a fait la différence en 1980, entre le NON et le OUI.

La réponse est venue en deux temps. Dix-huit mois plus tard, le gouvernement du Canada et les leaders des neuf autres provinces concluaient une entente constitutionnelle dont l'essence même et la motivation étaient la diminution des pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec. Et cela en matière de langue, le nerf de l'affirmation québécoise. Les législateurs québécois, des deux partis, répudiaient cet accord. Il aurait dû perdre toute légitimité, aux yeux des Canadiens et du monde. Il n'en a pas été ainsi parce que le Québec, justement, voyait disparaître à jamais son statut de participant essentiel aux changements touchant la fédération: le Québec n'a jamais eu de droit de veto, nous apprenait la Cour suprême du Canada. Pourquoi, dès lors, se soucier de sa volonté?

Dans un deuxième temps, toutefois, certains ont tenté de réparer. L'aliénation du Québec a un effet sur la conduite du Canada et sur le sort des partis, comme l'a bien compris en 1984 le Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney. Ce fut le «beau risque», cautionné par la figure emblématique du mouvement souverainiste, René Lévesque. Le dialogue reprit. Ce fut en 1987 l'Accord de Meech, avec sa barre sous le minimum, qui se brisa en 1990 sur des leaders provinciaux braqués et sur une opinion canadienne opposée à tout «traitement de faveur» pour le Québec. Ce fut en 1992 une mouture diluée de ce minimum, l'Accord de Charlottetown, pathétique et retentissante faillite.

Le deuxième temps n'était pas étranger au premier. En 1982 s'est greffée à la Constitution une Charte canadienne des droits, qui a fait du Québec une province comme les autres, à jamais. La greffe a bien pris, les Canadiens y tiennent aujourd'hui comme au cœur de leur identité collective: le Canada est une collection d'individus, de minorités, de provinces, et tout arrangement constitutionnel doit d'abord établir entre eux la plus parfaite égalité formelle. Il n'y a rien de mal à penser ainsi. Le problème, c'est qu'une majorité québécoise pense autrement, et qu'une partie du Canada a eu les moyens d'imposer sa vision à l'autre.

Ce sont là les événements les plus connus. La surface. Mais le Canada se reconstitue autrement, dans mille petits faits qui, souvent mieux que les grands brassages constitutionnels, annoncent l'avenir. La nouvelle Charte canadienne a fait de la Cour suprême du pays un pouvoir au-dessus des pouvoirs. Petit à petit, parce que tel est le sens de la Charte, une série de décisions qui touchent autant d'autres provinces que le Québec ont légitimé l'intrusion fédérale dans les affaires provinciales ou confirmé les nouveaux pouvoirs que s'attribuait Ottawa dans des champs mal identifiés par la Constitution de 1867. «L'égalité juridique, non entre les provinces mais entre les provinces et le fédéral, égalité qui fut longtemps une caractéristique de la fédération canadienne, n'existe plus et ne peut être restaurée», écrivait dans notre édition du 20 octobre le professeur Henri Brun, en compilant cette série de décisions à laquelle si peu de citoyens portent attention.

Plus visibles, nettement, sont les directions qu'a prises le gouvernement fédéral, au fil des lois qu'adopte ou étudie le Parlement. Tant l'ancien gouvernement conservateur que le gouvernement libéral de M. Chrétien ont refusé, depuis dix ans, de remettre au Québec l'autorité pleine et entière sur la formation de la main-d'œuvre, se sont ingérés directement dans l'éducation en traitant directement avec les commissions scolaires et en accentuant leur mainmise sur les universités grâce aux subventions de recherche et aux échanges internationaux, ont opposé une fin de non-recevoir à toute percée dans le domaine des communications. Le gouvernement actuel va plus loin, se prépare à instituer des «normes nationales» en matière d'éducation, s'installe en maître dans une «stratégie nationale du travail», propose en plein cœur de la bataille référendaire une politique des garderies. Ce ne sont pas là des actions éparpillées, des coïncidences. Le Canada qu'on nous dessine est une société cohérente, hiérarchisée, où le centre est au sommet: le gouvernement fédéral établit les grands principes des choix sociaux, politiques, économiques et même culturels et les provinces les mettent en œuvre, elles livrent des services. Telle est, sur le terrain, «l'évolution» du fédéralisme canadien.

SI LE QUÉBEC DIT NON

Les campagnes électorales, et a fortiori une campagne référendaire, sont de grands moments de débat public. Les enjeux s'éclaircissent. Ce qui attend le Québec, au lendemain d'un NON, est limpide.

Un NON sera interprété, dans le reste du Canada, comme l'acceptation de l'ordre constitutionnel de 1982. Quoi qu'en dise la timide brochure du camp du NON, qui réitère les revendications historiques du Québec, la stratégie fédérale à laquelle s'est soumis le chef québécois du NON, Daniel Johnson — et il en portera le poids devant l'histoire —, repose sur l'absence absolue, voulue, de tout engagement formel à modifier le statut du Québec au sein de la fédération. Dans ses ultimes discours, M. Chrétien se fait violence et s'arrache enfin quelques mots sur «la société distincte». Mais il ne s'engage à rien. Sa stratégie initiale est la seule vraie, continue: il oppose au projet de souveraineté-partenariat le Canada tel qu'il est, tel qu'il va, tel qu'il ira. Le centre restera le lieu de décision d'une société qui ne se veut pas duale mais convergente et unie.

Le vent peut-il changer? Nombreux sont ceux qui le prétendent encore. La vision libérale du Canada, héritée d'un Pierre Trudeau qui bâtissait à crédit, ne pourra tenir car elle n'aura plus les moyens d'acheter la soumission des provinces, disent-ils.

Le mot clé, pour les Daniel Johnson, les Jean Charest et le Reform Party, c'est désormais la «décentralisation». La thèse: les provinces les plus fortes pourront se forger elles-mêmes en «sociétés distinctes», la conjoncture forcera le gouvernement fédéral à se retirer de programmes coûteux et redondants.

Pragmatique, la perspective pourrait être séduisante, mais au moins trois facteurs la rendent improbable:

- le gouvernement actuel n'y souscrit pas et le fractionnement de l'opposition est tel, au Canada, qu'il pourra encore longtemps imprimer sa marque au fédéralisme canadien; le dernier budget fédéral de Paul Martin, par exemple, réussit fort bien à coupler la diminution des transferts aux provinces à une poussée vers des «normes nationales»;

- le Reform Party, défenseur le plus crédible de cette idée, ne consent en fait qu'à une sorte de décentralisation «culturelle» (langue, éducation, logement, etc.) mais annonce clairement une refédéralisation du Canada au plan économique et une perte de leviers pour les provinces;

- la dynamique même de la représentation québécoise au Parlement fédéral — à l'exception du Bloc québécois — a toujours eu raison de ce genre de promesses: du vieux *French Power* jusqu'au gouvernement Mulroney qu'on croyait mieux disposé, l'instinct de méfiance envers les provinces a constamment pris le dessus. Jean Charest, nouveau converti à la décentralisation, a par exemple été l'un des pires centralisateurs du gouvernement conservateur, champion de son intrusion en éducation, en environnement (et en dilution de l'Accord du lac Meech). Rien, dans ces murmures improvisés en fin de campagne, n'ouvre la voie à une «décentralisation» véritable, c'est-à-dire à un nouveau partage des pouvoirs qui ne se contente pas de «déconcentrer» mais qui répartisse les lieux de décision de façon claire, durable, inscrite dans la loi fondamentale du pays.

Tel qu'il est, tel qu'il va et ira, le Canada n'est toutefois pas le goulag, comme le disait René Lévesque. Mais quinze années et deux récessions plus tard, un autre argument du NON ne tient plus, celui de la sécurité économique que la fédération prétend offrir aux Québécois. Le Canada ne sera plus jamais ce que ses apparences disent encore. La «qualité de vie», que célèbrent les rapports des Nations unies, ne peut que décliner quand on s'attaquera sous peu à sa monstrueuse dette accumulée.

Cette qualité de vie n'aura été qu'une brève éclaircie dans la vie d'un pays qui s'est développé grâce à ses richesses naturelles, puis à la bulle de prospérité de l'après-guerre, puis aux emprunts et déficits. La précarité et l'austérité deviennent la règle dans tous les pays industrialisés. Souverain ou pas, le Québec n'y échappera pas, les Québécois le savent. Et c'est bien pourquoi ils ont mieux résisté en 1995 aux menaces d'apocalypse économique: ils pourraient fonder leurs décisions sur d'autres motifs. Ils chercheront moins la sécurité absolue qu'un environnement qui corresponde à leurs valeurs, une société sur laquelle ils auront prise pour faire face le mieux possible à ces difficultés nouvelles. Le NON n'est plus, ne peut plus être, une police d'assurance sur la bonne, sinon la belle vie.

LES RISQUES D'UN OUI

Le NON ne peut garantir un monde économique meilleur, le OUI non plus. La campagne qui s'achève a la aussi éclairé les enjeux. À moyen ou à long terme, aucune analyse économique sérieuse n'a prouvé que le Québec, qui se situe parmi les premières économies mondiales, ne pourrait tirer son épingle du jeu si toutes choses étaient égales, c'est-à-dire l'appartenance à l'ALENA, à l'Organisation mondiale du commerce et à une forme d'association économique avec le Canada qui est inévitable comme le reconstruisaient la plupart des analystes avant que le discours ne se radicalise, en 1995, pour faire peur. Ce qui déstabilise l'opinion, et fait frémir les indécis, ce sont évidemment les coûts de transition, difficiles à évaluer: les emplois fédéraux au Québec, les équipements publics, la fuite de certaines sociétés plus inquiètes vers des cieux qu'elles croiront plus cléments, tout cela est bien plus problématique et troublant que ne le laissent entendre les Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, et même les économistes du OUI. Là est le risque, réel.

La seule certitude, ici, est que l'avenir du Québec et celui du Canada sont inextricablement liés, comme l'ont indiqué cette semaine les soubresauts du dollar et des marchés financiers. Il y aura négociation sur le partage de la dette mais elle demeurera commune, et la prospérité du Canada dépendra aussi de la capacité qu'aura le Québec de rembourser, donc du maintien des échanges commerciaux. C'est pourquoi les perspectives de «vengeance» du Canada, par boycottage ou autrement, sont nulles et non avenues, une fois l'émotion passée. Ceux qui la brandissent avec le plus de vigueur, les Harris, les Klein, les Martin, sont justement ceux qui ne lisent la société qu'en fonction des gros sous, qui ne jugent

leur succès qu'à l'équilibre de leurs budgets. La raison leur viendra rapidement. En contrepartie, les Québécois devront admettre que même en recouvrant leurs leviers — toutes leurs taxes et tous leurs impôts — ils n'auront pas toute la marge de manœuvre économique qu'on leur fait miroiter. Tel est le prix, en particulier de l'union monétaire qui influera certes sur les politiques fiscales du

nouvel État, quoi qu'en dise M. Parizeau. Le résultat, toutefois, ne peut être plus emprisonnant que la situation actuelle.

Mais l'enjeu de la souveraineté n'est pas qu'économique. Les risques d'un OUI, nous a-t-on rappelé dans un débat au total passionnant, touchent aussi la cohésion interne de la société québécoise. La réconciliation intérieure ne sera pas facile car la victoire d'un OUI reposerait sur une fission intérieure, le vote se polarisant le long de lignes d'appartenance culturelle. Les anglophones, allophones et autochtones s'apprentent à voter en bloc pour le NON, et une majorité de francophones pour le OUI. Le Québec imposerait donc son ordre politique à des minorités bien constituées, qui n'en veulent pas et se sentent profondément canadiennes. Il y a là un dilemme moral, énorme, qui n'est cependant pas plus troublant que son contraire: comment pourrait-on accepter, dans le cas d'un NON, que les mêmes minorités bloquent le vœu de la majorité fondatrice du Québec? La réponse tient au caractère démocratique du nouveau pays. Symbole de la minorisation du Québec dans l'ensemble canadien, la Charte canadienne a pourtant contribué à accroître, ici comme ailleurs, le respect des droits individuels et le souci de la protection des minorités. La Charte québécoise porte les mêmes engagements; rien n'indique qu'elle ne pourrait avoir la même force, le même rayonnement, dans un Québec souverain accordé à ces valeurs fondamentales. On peut aussi faire l'hypothèse suivante: dans un Québec qui en aura fini avec une obsession de quête d'affirmation de son identité, les anglophones et les allophones ne seront plus des symboles vivants de l'ancien dominant, de l'envahisseur. Ce moteur du nationalisme aura enfin vécu. Citons ici l'admirable réflexion du directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, dans l'entretien qu'il nous accordait récemment (notre édition du 23 octobre): «Je dirais que c'est seulement par la reconnaissance solennelle de l'identité du groupe national que l'on peut espérer que ce groupe dépasse la nation. Sans cela, il sera toujours en état de revendication nationale. (...) Cela est vrai de tous les peuples et de tous les pays. (...) Sinon, on se condamne à voir renaître un nationalisme émeutier et chauvin.» L'allergie à la reconnaissance pleine de la «société distincte» a éteint cette perspective au sein du Canada; les Québécois n'ont d'autre choix que de se l'offrir eux-mêmes, avec la détermination de la dépasser.

D'autres qui sont moins confiants dans la force de la démocratie québécoise ont souligné le risque de donner au Parti québécois, qui nous gouverne, un mandat aussi ouvert que celui de la souveraineté-partenariat. La démarche est logique — un vote pour le OUI, une offre de partenariat, des négociations et, sur évaluation des résultats, une déclaration de souveraineté avec ou sans partenariat — mais elle ne va pas au bout des exigences démocratiques dans un pays avancé comme l'est le Québec. Dans

une négociation aux résultats aussi imprévisibles, il sera impossible de laisser l'évaluation finale à des non-élus, aussi sage que soit le comité de surveillance dont ont convenu les trois partis souverainistes dans l'entente de juin dernier. Sans aller jusqu'à un deuxième référendum sur la souveraineté, il faudrait au moins prévoir que le référendum qui devra ratifier la constitution d'un Québec souverain, et qui est prévu celui-là, s'étende aux résultats de la négociation avec le Canada. Quel que soit le jusqu'au-boutisme si inquiétant de M. Parizeau à cet égard, il ne pourra décréter un État viable et respecté dans le concert des nations s'il allait, ici, à l'encontre d'une volonté populaire qui voudrait participer au terme du processus, et même en remettre en cause les résultats. Il ne s'agit pas simplement de gagner un référendum un 30 octobre 1995 mais de créer pour de bon un pays, cohérent, rassemblé.

AU TOTAL, C'EST OUI

On ne nous a offert que deux raisons majeures de voter NON. L'une est la crainte, qu'il faut exorciser. L'autre est la grandeur du Canada, mais d'un Canada qui aurait pu être. Certes, les Québécois l'ont bâti et ont rêvé d'y laisser leur marque d'un océan à l'autre. Mais le Canada d'aujourd'hui n'est plus que l'ombre de ce rêve fondateur, qui traîne encore dans les songes ou même des souverainistes s'y disent «attachés». Le Canada a changé, a tourné le dos à sa dualité. Il a suivi sa pente naturelle, légitime, normale, étant donné sa composition démographique et ses propres aspirations, auxquelles il a droit autant que la société québécoise.

Le OUI ne sera pas un jardin de roses. Mais il permet de sortir d'une impasse débilante pour deux peuples en collision.

Le Québec est aujourd'hui une société bloquée, plus que jamais. Il y a des blocages qu'il s'est infligés, à lui-même, par son incurie en éducation, en culture, qui auraient dû être ses lignes de force. Mais les grands leviers du futur lui échappent désormais: les communications dans la société de l'information, le pouvoir de décision sur ses grandes orientations technologiques, la stratégie du travail, la participation directe aux affaires internationales, par exemple, l'ordre constitutionnel canadien les lui interdit.

Le Québec doit avoir le choix de son projet de société. Pas nécessairement pour se diriger à gauche tandis que les autres prennent le virage à droite, comme on l'a proclamé si naïvement au cours des derniers mois. C'est là affaire de conjoncture, et des gouvernements que nous élirons. Mais pour décider lui-même de ses projets: pour privilégier par exemple une politique d'emploi ou de soutien à la famille plutôt que la protection aveugle de l'universalité des soins de santé, si c'est son analyse. Les pouvoirs initiaux contenus à la Constitution canadienne, s'ils avaient été respectés jusque dans leurs prolongements modernes, auraient peut-être suffi. Mais ils se sont tout étiolés au lieu de s'affermir, dans la dynamique unitaire qui anime Ottawa depuis le milieu du siècle. Le Canada a droit à ses options, le Québec, également, il lui faut en recouvrer la liberté.

Le Québec, pour peu qu'il le veuille, peut retrouver avec sa souveraineté l'énergie d'une seconde Révolution tranquille, terme galvaudé mais moteur puissant, qui créait un quasi-pays sans heurts au sein de la fédération, avant que le régime Trudeau applique les freins. Les petits pays, ceux que nos élites économiques à courte vue ont tellement méprisés dans leurs récentes déclarations publiques, ne seront en rien les laissés-pour-compte de la mondialisation s'ils savent s'insérer dans de grands ensembles, comme le Québec veut indéniablement le faire et l'a fait en soutenant l'ALENA. Après un moment d'euphorie — c'était la fin de l'histoire et des nations, disait-on — on reconnaît aisément aujourd'hui que la mondialisation devra s'appuyer sur le dynamisme de sociétés d'appartenance, de zones identitaires où les individus se regroupent pour faire face aux nouveaux défis mondiaux sans s'y perdre. Les artistes québécois, qui renient le nationalisme traditionnel mais non leur appartenance, le disent bien mieux que les milieux d'affaires. Du *Refus global* à nos jours, ils ont toujours été les précurseurs de nos meilleures mutations.

La souveraineté est, enfin, une nécessaire libération. Le «nationalisme ethnique» qu'on nous reproche, non sans raison parce qu'il a encore affleuré au cours des derniers mois, est un effet pervers du statut politique du Québec au sein de la fédération. Ce repli sur le «nous», qui sous-entend souvent le seul «nous francophones», perdue à cause du type de citoyenneté que nous propose le Canada, et qui était si évident dans l'Accord de Charlottetown. On n'accepte de reconnaître le Québec que dans sa différence linguistique, une langue qu'il faut préserver dans le formel, comme une espèce menacée d'extinction ainsi qu'on le permet aux francophones des autres provinces. C'est cela, le repli sur l'ethnie. La capacité pour le Québec d'étendre son influence, ses pouvoirs de décision, d'être assez fort pour intégrer pleinement les nouveaux venus et leurs descendants, tout cela aurait pu être possible si le Canada l'avait reconnu comme peuple à part entière.

Mais il ne sert à rien de rechigner sur ce qui aurait pu être, il est temps de tourner la page, et de décider d'être. En respectant le Canada qui pense autrement, mais en cessant de quémander son assentiment. La souveraineté est la conclusion d'un pacte manqué, et le début d'un retour à l'égalité.

IDÉES

Les facteurs de réussite

La souveraineté rentable

Affranchi de certaines contraintes du système actuel, le Québec sera en meilleure position pour tirer avantage des nombreuses possibilités qui s'offrent à lui

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC

Extrait d'un mémoire sur l'avenir économique du Québec

Parmi les principaux facteurs de réussite des économies modernes, on compte l'innovation, l'entrepreneuriat, la qualité des ressources humaines, les exportations, la synergie entre partenaires.

Ces nouvelles conditions de succès résultent davantage d'une dynamique locale et régionale. Un Québec souverain ne sera pas seulement viable sur le plan économique, il améliorera sa performance. En possédant une plus grande maîtrise des leviers stratégiques de son développement futur, le Québec gagnera à accéder au statut d'Etat souverain.

L'innovation est plus que jamais une condition essentielle au développement économique. La mobilité des capitaux, des ressources et des technologies amplifie la concurrence, dont celle des nouveaux pays industriels (Taiwan, Singapour, Malaisie, Chili, etc.). Ces pays jouissent déjà d'un avantage sur le plan salarial, ce qui oblige par le fait même les entreprises des pays industrialisés à faire montre d'un plus grand sens de l'innovation et de l'amélioration continue. En définitive, ce sont les pays où l'on trouve les firmes les plus innovatrices qui sortiront gagnantes des mutations actuelles.

Le gouvernement fédéral est trop éloigné des enjeux véritables auxquels fait face le Québec d'aujourd'hui pour répondre efficacement aux besoins spécifiques de nos organisations. En contact plus direct et plus continu avec les artisans de l'innovation que sont les entreprises et les institutions d'enseignement, les autorités québécoises sont en bien meilleure position pour stimuler le processus d'innovation et de créativité. Les stratégies industrielles mises de l'avant correspondront ainsi davantage aux véritables intérêts et forces des entreprises de chez nous. On ne répètera plus l'exemple dysfonctionnel du financement fédéral des filières énergétiques, financement concentré sur les secteurs nucléaire et thermique, alors que les avantages matériels du Québec résidaient dans l'hydroélectricité.

En deuxième lieu, le gouvernement fédéral peut difficilement travailler dans le sens des effets d'agglomération. Ces effets expliquent la performance de plusieurs des principaux pôles d'innovation des pays industrialisés. Le développement de nouveaux produits tend nettement à se concentrer dans des régions bien délimitées. Or, l'Etat fédéral a plutôt tendance à disperser et saupoudrer ses efforts. Les énormes pressions exercées sur le gouvernement canadien pour ne pas revoir les règles de protection des brevets pharmaceutiques, ou encore la nécessité de répartir les retombées du programme spatial à travers le Canada selon des propor-

tions définies d'avance, ne constituent que deux examens récents des dysfonctionnements du système fédéral qui ont clairement nuï au Québec.

Enfin, la souveraineté du Québec pourrait signifier une injection nette de fonds de RD puisque les dépenses fédérales en la matière sont nettement défavorables à notre économie. Au cours de la période 1980-1991, à peine 19 % des dépenses fédérales ont été réalisées au Québec. Le Québec a beau recevoir plus que sa part des paiements de péréquation et des paiements d'assurance-chômage, il demeure systématiquement perdant à d'autres postes de dépenses qui comptent beaucoup plus pour le développement durable et la prospérité économique. Le manque à gagner du Québec représente près de 145 millions par année, ou 1,75 milliard \$ depuis 1980.

Il ne s'agit pas seulement d'innover pour développer une économie prospère. Encore faut-il un esprit d'entreprise, une économie propice à la création d'entreprises, où des emplois sont offerts, où des occasions sont saisies et développées. Les nations qui se démarqueront dans le futur seront celles où il existera une culture d'entrepreneuriat.

La montée de l'entrepreneuriat a historiquement été beaucoup plus lente au Québec qu'ailleurs au Canada, le contexte social y étant longtemps moins favorable. Nous avons cependant vite rattrapé le temps perdu.

L'accroissement du contrôle francophone de l'économie du Québec constitue une première manifestation de cet essor. En termes clairs, nous ne sommes plus aussi dépendants de la propriété et de la finance étrangères. Entre 1961 et 1987, les emplois au Québec sous contrôle d'employeurs québécois sont passés de 47 % à 62 %.

Les entreprises québécoises ont accès à plus de 2 milliards \$ de capital de développement, soit 50 % du capital disponible dans l'ensemble du Canada, dont plusieurs dizaines de millions de dollars dédiés au développement des régions québécoises. Le Fonds peut témoigner de ce soutien, puisqu'il a engagé plus de 26 millions \$ dans les fonds de développement locaux et régionaux et prévoit injecter 96 millions \$ additionnels au cours des 18 prochains mois dans les Fonds régionaux de solidarité. L'investissement a déjà permis la croissance de 174 entreprises.

L'essor de l'entrepreneuriat québécois aux niveaux régional et local s'est réalisé sans intervention notable du gouvernement fédéral. En fait, plusieurs études récentes indiquent même que les politiques fédérales en matière de développement économique régional se sont soldées par des échecs. Cette conclusion repose non seulement sur la tendance à la diminution du rôle de l'Etat, mais aussi sur l'incapacité du palier fédéral à répondre aux nouvelles conditions de développement des régions, tout particulièrement en termes de multiplication des partenariats. A l'opposé, la souveraineté du Québec favorisera l'épanouissement du modèle québécois.

Créer et développer des entreprises inno-

vatrices demande des efforts soutenus des travailleurs et des cadres. La réussite en matière d'innovation et de création d'entreprises dépasse évidemment la mise en commun de capital, de technologies et de clients. Une formation adéquate des ressources humaines et le développement de réflexes de collaboration entre ces ressources s'imposent comme des conditions indispensables pour produire des biens et des services sans cesse améliorés, toujours moins coûteux que ceux de la concurrence.

En raison du partage des responsabilités et des chevauchements entre les pouvoirs des autorités fédérales et québécoises, le Québec n'a pu, jusqu'à présent, s'attaquer efficacement à ces défis en développant une stratégie globale et intégrée de ses ressources humaines. Or, la nécessité d'une telle politique ne fait plus aucun doute. Les intervenants socioéconomiques québécois sont unanimes pour réclamer le rapatriement de tous les pouvoirs au Québec en matière de développement de la main-d'œuvre.

A la lumière des nouvelles conditions de succès économique, on saisit à quel point cette réclamation ne relève pas d'un caprice politique, mais plutôt d'un besoin réel dicté par la nécessité de mieux maîtriser l'un des principaux leviers de compétitivité et de développement économique. Que le Québec et le Canada soient incapables de s'entendre en la matière n'est pas surprenant. Le modèle fédéral de développement économique cherche à favoriser une grande mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces. Cette approche est souhaitable pour le reste du Canada. Elle est toutefois dysfonctionnelle pour le Québec car elle ne tient pas compte de la faible mobilité interprovinciale de notre main-d'œuvre et de la question linguistique.

Outre l'innovation, l'entrepreneuriat et les ressources humaines, la croissance économique repose sur l'accès au plus grand nombre possible de marchés pour les produits et services développés. Or, les marchés qui offrent le plus de potentiel de croissance se trouvent à l'étranger.

Les firmes exportatrices québécoises se comptent par centaines. Nos ventes à l'étranger ont franchi le cap des 40 milliards \$ en 1994, un sommet. Le solde commercial québécois ne cesse de s'améliorer depuis quelques années. Le Québec compte pour 0,5 % du PIB mondial, mais réalise 0,75 % des exportations. Mieux encore, les ventes à l'étranger se diversifient et incluent une part croissante de biens transformés à haute valeur ajoutée. Quatre des dix principaux produits exportés par le Québec en 1994 étaient d'ailleurs des produits classés de haute technologie.

Le Québec a également fait preuve d'ouverture sur l'extérieur en appuyant nettement les différents traités de libéralisation des échanges et en adoptant des positions souvent à l'encontre de celles défendues ailleurs au Canada, surtout en Ontario.

De par leur localisation géographique, les entreprises québécoises ont accès à un marché de 100 millions de consommateurs dans un rayon de 1000 kilomètres de Montréal. Plus de 80 % des exportations québécoises de 1994 ont d'ailleurs été destinées aux Etats-Unis. Ces chiffres illustrent parfaitement la présence d'un courant commercial autre qu'"est-ouest" et, par le fait même, l'existence d'un espace commercial transfrontalier entre le Québec et les Etats du

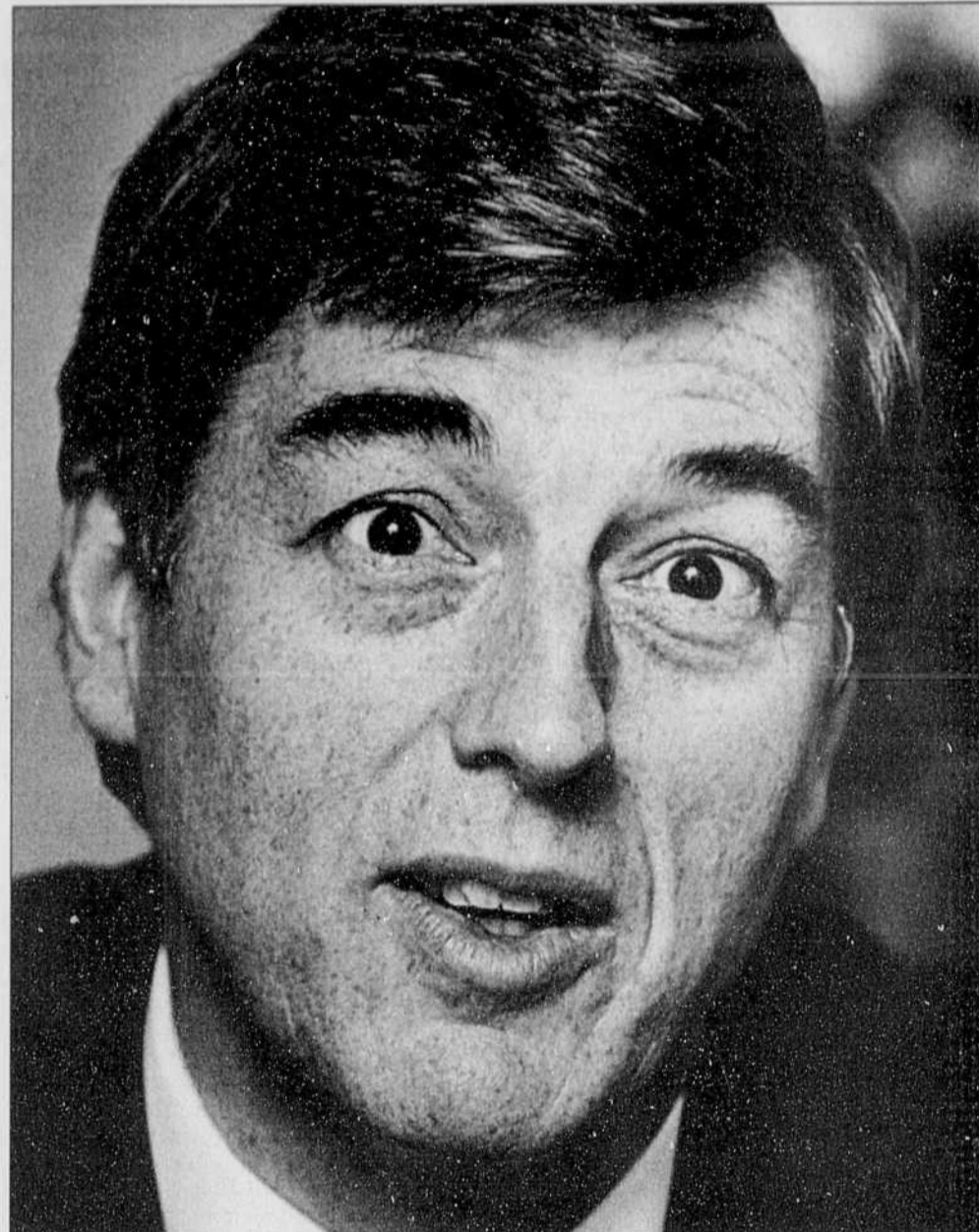


PHOTO JACQUES NADEAU

Claude Blanchet, président du Fonds de solidarité de la FTQ. «Le Québec compte pour 0,5 % du PIB mondial, mais réalise 0,75 % des exportations. Les ventes à l'étranger se diversifient et incluent une part croissante de biens transformés à haute valeur ajoutée. Quatre des dix principaux produits exportés par le Québec en 1994 étaient d'ailleurs des produits classés de haute technologie.»

nord-est des Etats-Unis.

Cette intégration transcende les frontières politiques et demeurera présente si le Québec opte pour un nouveau statut politique.

Les éléments clés que nous venons d'invoquer ne procurent de résultats probants que s'ils s'inscrivent à l'intérieur de réseaux et de partenariats.

L'établissement de relations fructueuses entre les différents partenaires économiques à l'échelle nationale et internationale constitue un puissant levier de compétitivité pour accroître la capacité d'adaptation d'une économie, tout en diminuant le temps de réaction à de nouvelles conditions commerciales sur les marchés mondiaux.

Il apparaît toutefois que cette dynamique de collaborations fructueuses n'existe pas dans tous les pays. Elle dépend étroitement de la cohésion interne d'une société. La faible taille démographique facilite généralement le développement et le maintien des valeurs propices à la solidarité, à la coopération et aux échanges.

En raison de l'évolution rapide du contex-

te international, les politiques économiques traditionnelles du gouvernement fédéral sont de plus en plus inadaptées à l'épanouissement et au développement du Québec. Les politiques et activités qui stimulent l'innovation, l'entrepreneuriat, le développement des ressources humaines, les exportations et l'établissement de synergies doivent absolument relever du Québec, de ses gouvernements régionaux ou locaux et de ses partenaires socioéconomiques. Seul un contrôle de ces politiques par un Québec souverain lui permettra d'atteindre de tels objectifs en tant que nation.

D'une part, l'efficacité d'exécution des politiques commande ce réarrangement, puisqu'elle dépend directement du rapprochement et de l'engagement du milieu. D'autre part, l'importance des aspects linguistiques, culturels et sociaux dans l'établissement de nouvelles conditions de réussite économique fait en sorte que le gouvernement québécois et les instances régionales ou locales du Québec sont mieux placés pour agir dans le meilleur intérêt de notre société.

Non à l'exclusion

Le nationalisme québécois contemporain peut-il se vanter d'être non ethniciste?

GÉRARD PELLETIER

Ancien ministre libéral fédéral dans le cabinet de Pierre Elliott Trudeau

Le 16 août dernier, une chroniqueuse du *Devoir* proclamait le caractère «non ethniciste du nationalisme québécois moderne». La dame ne disait là rien d'original. Elle ne faisait que répéter une prétention mille fois mise de l'avant par d'autres nationalistes. Mais soupçonnait-elle les sérieux doutes qu'alliaient soulever à ce sujet, quelques semaines plus tard, d'abord l'Union des écrivains et écrivaines du Québec (UNEQ), ensuite l'un des chefs incontestés du nationalisme québécois d'aujourd'hui, enfin une députée fédérale membre du Bloc québécois? Et je ne cite que les trois exemples les plus récents...

Le terme «ethniciste» n'apparaît dans aucun dictionnaire. Toutefois, la chroniqueuse en question s'intitulait politologue, elle possède de ce fait le droit d'utiliser un jargon inconnu des profanes. Mais, cela dit, que peut signifier ce «non-ethnicisme»? Le terme étant dérivé du mot *ethnie* qui signifie race et affecté d'une particule négative, il désigne sans doute un nationalisme étranger à toute référence raciale ou à tout le moins dont les fondements n'ont rien à voir avec la race.

Voyons un peu si, dans les faits, le nationalisme québécois contemporain peut se vanter de cette pureté absolue. Si tel était le cas, le nationalisme de l'UNEQ ferait exception.

Car dans une lettre que cette Union vient d'adresser (c'est elle qui l'annonce) «à quelques (sic) 160 associations d'écrivains dans près d'une centaine de pays», voici ce qu'elle affirme, entre autres choses: «Surrounded by hundreds of millions of anglophones and a minority within Canada, the Québec people nevertheless comprise the large

majority within Québec borders. In fact, 82 % of Québec's population of seven millions are francophone because of their history and culture as well as their language.» (Entouré de centaines de millions d'anglophones et minoritaire au sein du Canada, le peuple québécois n'en constitue pas moins la grande majorité à l'intérieur des frontières du Québec. De fait, 82 % de la population québécoise de sept millions sont francophones à cause de leur histoire et de leur culture aussi bien que de leur langue.) — Je cite en anglais parce que seule la version anglaise de cette lettre a été portée à notre connaissance, par un récipiendaire des Etats-Unis.

Cela veut dire, en clair, que d'après l'UNEQ, seule la population du cru, héritière de la culture française et dont les ancêtres ont vécu l'histoire de la Nouvelle-France, compose le peuple québécois. Tous les autres, c'est-à-dire les Québécois et les Québécoises qui ne sont pas pure laine parce qu'arrivés avant (les autochtones) ou après (les anglos et les immigrants) peuvent aller se réchauffer. Ils ne font pas partie du peuple québécois! Ce sont des exclus. Ils ne comptent pas.

Bref, l'UNEQ pratique ainsi une purification ethnique sans violence ni déportations mais tout de même inquiétante. S'il s'agissait de l'Union des producteurs d'œufs de Saint-Nullepart, il n'y aurait pas de quoi s'émouvoir. Mais il s'agit de l'Union des écrivains, c'est-à-dire de personnes qui devraient normalement manifester l'esprit le plus ouvert, le plus tolérant et le plus compréhensif.

Quant au chef du Bloc, il parle sans hésiter, dans un discours enflammé, de la «race blanche» québécoise, repoussant ainsi, comme du revers de la main, tous les Québécois noirs, asiatiques et peut-être même latins. Cela ne fait pas de lui un raciste nazi. Mais



PHOTO ARCHIVES

Gérard Pelletier au moment où il était ambassadeur du Canada aux Nations unies.

de l'avis même de la directrice du *Devoir*, qui ne manque certes pas de sympathie pour M. Bouchard, cela «évoque certainement le spectre du nationalisme ethnique» (18 octobre). Le spectre, M'me Bissonnette? Ne s'agit-il pas plutôt d'un «ethnicisme» spontané, peut-être inconscient mais non moins réel?

S'étonnera-t-on ensuite, dans les milieux souverainistes, que les Québécoises et les Québécois ainsi exclus votent NON au prochain référendum et qu'une multitude de Québécois du cru fassent de même par solidarité avec ces Québécois minoritaires et par dégoût de tout ce qui sent l'exclusion, qu'elle soit exercée contre nous ou contre les autres, en parole ou en pratique?

Précision

Dans le texte du professeur James Tully intitulé «Le beau risque» et publié lundi dernier, une phrase a malencontreusement sauté à la transcription.

Voici ce qu'on aurait dû lire: «(...) le processus que le Parti québécois a enclenché pour exercer son droit légitime à la sécession enfreint les mêmes principes de reconnaissance et de consentement qui ont été commis à l'encontre du Québec en 1982: les négociations

de traité avec les Premières Nations du Québec passeraient du palier fédéral à l'Assemblée nationale sans le consentement des populations autochtones: les négociations s'interrompraient et la souveraineté serait proclamée sans le consentement de la population québécoise par un second référendum; et les négociations se dérouleraient sans laisser le temps nécessaire aux autres provinces de pouvoir parvenir à une entente.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubowski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales), Responsable de la section *Tourisme*: Martin Duches et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoit Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier (Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Le Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice); Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION et LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vion, Olivier Zuida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

CHRONIQUE
RÉFÉRENDIAIRE

L'heure est grave

L'une des dernières cartes que joue le camp du NON, à cinq jours du référendum, n'est pas celle du changement. C'est celle de la gravité du geste qui consisterait, lundi, à briser le Canada. Il existe, depuis quelques jours, un mouvement de l'opinion publique en faveur du OUI. Parmi ceux qui s'approprient à voter OUI, certains le feront par lassitude. D'autres, qui hésitaient, décident de suivre ce qui ressemble à un courant. Pour freiner cet élan, que faire? L'impression qui se dégage, c'est que les stratèges fédéraux ont décidé de dramatiser la situation et de faire en sorte que les Québécois qui voteraient OUI sans conviction profonde aient une dernière occasion d'y réfléchir avant de passer aux actes.

Ainsi, en annonçant qu'il s'adresserait à la nation sur les réseaux de télévision, hier soir, en vertu d'une disposition exceptionnelle de la Loi sur la radiodiffusion, M. Chrétien indique que l'heure est grave. Il invoque de l'ailleurs «le caractère d'urgence» de la situation pour accaparer les ondes. Du même coup, il annule ses engagements du reste de la semaine, y compris des rendez-vous avec des dignitaires étrangers. Avant même d'ouvrir la bouche, hier soir, la moitié de son message était livré: écoutez-moi, parce que le vote de lundi est plus important que vous ne le pensiez. Il y a l'idée de provoquer un choc.



Michel Venne

Pour parvenir à briser le rythme de la campagne du OUI, les simples mots de Jean Chrétien, mardi soir lors d'une assemblée partisane, d'ailleurs réitérés pour l'essentiel hier à la télévision, ne suffiraient pas. Certes, il a réhabilité la notion de changement dans le camp du NON et insisté sur l'espoir qui réside dans le défi de continuer à construire le Canada. Mais de cela, il avait déjà parlé la semaine dernière, promettant le changement sans rupture. Ce discours de Québec n'avait guère changé le cours de la campagne. Quant aux quelques phrases qu'il a prononcées sur les changements constitutionnels qui resteraient possibles après un NON, elles sont repiquées intégralement de la brochure distribuée par le Directeur général des élections depuis une semaine pour informer les électeurs sur les deux options.

Dans ces circonstances, les coups d'éclat sont aussi importants que les paroles qu'il prononce. Ainsi la marche du NON qui convergera, vendredi, place du Canada, à Montréal. Ainsi l'appel des francophones hors Québec, jeudi soir, en direct de Moncton, de Saint-Boniface et d'Ottawa, des initiatives pensées à la toute dernière heure pour infléchir le vote des indécis. Dans le même sens, M. Chrétien a invité hier les Canadiens du reste du pays à faire parvenir à leurs concitoyens du Québec des messages de respect, d'attachement et d'amitié.

Par ailleurs, tant les dernières interventions de M. Chrétien que ces appels à la solidarité de nos compatriotes du reste du pays ont pour effet de transférer l'enjeu du scrutin de lundi de l'avenir du Québec à l'avenir du Canada. «Notre pays et notre héritage sont en danger», dit-il. Le premier ministre fédéral joue sur le sens des responsabilités et sur la culpabilité des Québécois en insistant lourdement sur la dilapidation de l'héritage canadien qu'entraînerait la souveraineté du Québec. «La dissolution du Canada serait l'échec d'un rêve [...], le débordement d'un pays qui représente l'une des grandes puissances industrielles les plus avancées du monde moderne. [...] Le Canada est ce qu'il est aujourd'hui parce que le Québec y tient une place unique.» Bref, ne pensez pas qu'à vous-mêmes.

Il est absolument impossible de savoir si ce genre d'appel peut avoir la moindre influence sur les électeurs ambivalets.

Invité à la table éditoriale du *Devoir*, hier, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard ne le croyait pas. «Les Québécois savent tout ça, dit-il. Ne pensez pas que depuis 15 ans qu'on brasse là-dedans, après un premier référendum où ils ont voté NON en 1980, les Québécois n'ont pas tout compris ce que ça veut dire, pas tout compris la gravité du geste, la gravité de voter NON, la gravité de voter OUI, la gravité de notre avenir. Ils ont tout compris ça, les Québécois. Ils sont d'une prudence. Ils réfléchissent longtemps avant de se faire une opinion. Là, ils ont fait leur opinion. Elle est en train de se cristalliser.»

Mais en plus, M. Bouchard croit que puisque cet appel vient de M. Chrétien, «ça n'a pas beaucoup d'audience». «Je ne suis pas même certain que ça ne nous aide pas quand il vient faire des discours comme ceux-là, dit-il. Il prend de gros risques.» Selon M. Bouchard, la réaction des Québécois serait plutôt de se dire que si la simple peur d'un OUI provoque «une telle panique» chez les fédéralistes, «imaginez ce qu'on pourrait aller chercher avec un vrai OUI».

NON

SUITE DE LA PAGE 1

traordinaire en vertu de laquelle le premier ministre du Canada peut réquisitionner les ondes pour diffuser un message qui revêt un caractère d'urgence. Le premier ministre a justifié son geste en disant que «la situation est exceptionnelle».

S'adressant aux Canadiens d'un océan à l'autre, M. Chrétien a soutenu que «nos compatriotes du Québec ont en ce moment l'avenir de notre pays entre leurs mains».

Les mains crispées sur son texte, il a invité les Québécois à «comprendre la portée de leur décision».

«Ce n'est pas seulement l'avenir du Québec qui se décidera lundi, c'est également celui de tout le Canada», a-t-il dit. Il s'agira d'une «décision définitive et sans appel», aux conséquences «imprévisibles et incalculables».

Durant les 15 minutes qui lui étaient dévolues (le chef de l'opposition officielle à Ottawa, Lucien Bouchard, lui a par la suite donné la réplique), il n'a rien dit de neuf. Il a pour l'essentiel repris les arguments de son discours prononcé mardi lors d'une assemblée partisane à Verdun. Il a notamment réitéré qu'il «faut reconnaître que le Québec forme une société distincte de par sa langue, sa culture et ses institutions, et qu'aucun changement constitutionnel qui affecte les pouvoirs du Québec ne se fera sans le consentement du gouvernement du Québec». Il a de nouveau parlé de décentralisation au Canada.

Il a averti les Québécois qui s'approprieraient

à voter OUI tout en pensant que cela pourrait mener au renouvellement du fédéralisme de ne pas se laisser tromper. «Ne prenez pas un risque pareil», a-t-il dit. «Un OUI mène à la destruction irréversible de l'union économique et politique que nous avons actuellement.»

M. Chrétien a invité les Canadiens des autres provinces à ne pas perdre la foi dans leur pays et à continuer à exprimer, à l'égard des Québécois, «le respect, l'ouverture, l'attachement et l'amitié que vous leur manifestez tout au long de cette campagne». «Continuez à leur dire que le Canada sans eux n'est plus le Canada.»

Il a demandé aux Québécois si la destruction du Canada aurait un sens. «Pensez-y bien, c'est une lourde responsabilité.» Il invite à une dernière réflexion avant le vote, «au moment où les bruits de la campagne vont cesser». «La dissolution du pays serait l'échec d'un rêve. Ce serait la fin d'un pays qui fait l'envie du monde entier.»

Il supplie les électeurs de se demander si leur qualité de vie serait meilleure dans un Québec séparé, si leur langue et leur culture y seraient mieux protégées, s'ils jouiraient d'une meilleure protection sociale. «Êtes-vous prêts à dire au monde entier que des citoyens de langue, de culture et d'origine différentes ne peuvent pas vivre ensemble en harmonie? Pensez-vous, a-t-il ajouté avec emphase, qu'on puisse briser des liens d'amitié et de compréhension, des liens de confiance réciproque et de respect mutuel sans provoquer d'amertume?»

OUI

SUITE DE LA PAGE 1

par le «vent de panique» qui balaie le gouvernement fédéral et appelant dans un second temps le peuple du Québec à «grandir à sa dimension réelle» tout en mettant fin aux «chicanes stériles». Les deux interventions étaient présentées sur écran géant à l'Auditorium de Verdun, où avait lieu en soirée un grand rassemblement du OUI. Plusieurs milliers de personnes y ont joyeusement hué Jean Chrétien, applaudi ses évocations de la «séparation» et accueilli M. Bouchard comme on l'imagine.

Dénonçant le «credo de l'immobilisme» auquel adhèrent les dirigeants du camp du NON, M. Bouchard a d'abord souligné que le choix se ferait «entre un Québec souverain et le Canada tel qu'il est». Et il s'est aussitôt engagé dans un rappel historique qui, assure-t-il, démontre que les lendemains d'un NON seraient «amers».

La volte-face du premier ministre à quelques jours du scrutin, a dit M. Bouchard, ne doit rendre personne «dupe» de ce qu'il trame. «Qu'est-ce donc qui, dans l'imminence de la décision, pousse M. Chrétien à mettre sa stratégie et ses discours au rancart? La réponse est simple: c'est la possibilité de plus en plus sérieuse d'un OUI. Autrement dit, ce n'est pas un vent de changement qui passe sur Ottawa, mais un vent de panique. Voilà qui nous donne un avant-goût de l'effet d'un OUI. Si la seule appréhension d'un OUI, simplement possible, peut ébranler à ce point l'obstination d'Ottawa, songeons à la force politique que nous donnera un OUI exprimé, le OUI d'un peuple, le OUI d'une solidarité», a-t-il dit.

Pour M. Bouchard, l'ouverture constitutionnelle manifestée par le premier ministre n'est «pas crédible»: «rien de concret, seulement de vagues promesses et des références ambiguës

à la société distincte et au droit de veto». Or, «la société distincte de M. Chrétien, on la connaît: c'est celle qui ne veut rien dire. Pour lui, le Québec est distinct mais il est égal aux autres provinces, il est distinct mais ordinaire».

D'ailleurs, M. Chrétien lui-même, «l'homme qui s'est dressé sur le chemin des Québécois chaque fois qu'ils ont voulu se comporter comme un peuple», n'est pas crédible, a poursuivi M. Bouchard. Et voici qu'il leur demande un «chèque en blanc».

«Comment qualifier l'attitude de M. Chrétien? Des mots durs nous montent aux lèvres. Nous ne les prononcerons pas. Mais nous jugeons tout cela en notre for intérieur. Nous ne serons pas dupes. M. Chrétien, [...] nous n'allons pas vous confier l'avenir du Québec», a déclaré le chef bloquiste. Quant aux leaders des autres provinces qui, «comme par hasard», font aujourd'hui «miroiter une alliance» pour forcer une décentralisation de la fédération canadienne, M. Bouchard avait aussi des mots très durs pour eux. Il a longuement rappelé l'épisode de la nuit des longs couteaux de novembre 1981, brandissant la une du *Journal de Québec* de l'époque. En manchette: «René Lévesque trahi par ses alliés.» «Non merci pour les alliances. Nous y avons déjà goûté. Les lendemains sont trop amers», a-t-il sentencieusement déclaré.

En revanche, un OUI forcera le Canada à «prendre au sérieux les intérêts québécois: [...] deux peuples souverains se respectent». «Bien sûr, ce ne sera pas le paradis», mais «finies les chicanes». «Les choses doivent changer au Québec, le temps est venu de cesser de demander la permission et de quémander. Seul le OUI peut apporter le changement. [...] Désormais, le Québec n'aura plus besoin de crier, il n'aura qu'à parler calmement et avec assurance pour se faire entendre.»

DROGUES Des malades avant d'être des délinquants

SUITE DE LA PAGE 1

en ce sens ont échoué. «L'objectif néerlandais est modeste», lit-on dans la «Note sur la drogue», document de 70 pages qui réaffirme les grands axes de la politique néerlandaise: «Il faut gérer les conséquences sanitaires et sociales de l'usage des drogues. (...) Le gouvernement a pour tâche, d'une part, d'éviter autant que possible que les jeunes, en particulier, passent à la consommation de drogues dures et, d'autre part, d'offrir aux usagers à problème un soutien médical et social [réductions des risques].»

C'est dans ce cadre que le gouvernement a décidé, dès 1976, d'inscrire dans la législation la distinction entre drogues dures (héroïne ou cocaïne, entraînant un état de dépendance physique) et drogues douces. Cela afin de «protéger les jeunes expérimentant ces dernières contre le milieu criminel faisant commerce de drogues dures». Légalement, la possession et le trafic de toutes les drogues sont punissables. Concrètement, «la lutte contre la possession de drogues douces n'est pas prioritaire». La priorité est donnée à la lutte contre le trafic, surtout des drogues dures, tan-

dis que les toxicomanes sont considérés comme «relevant des questions médicales plutôt que judiciaires». Bref, en principe, sus aux dealers, leurs clients étant des malades avant d'être des délinquants.

Mais quiconque arpente les ruelles du Zeedijk, le quartier «chaud» d'Amsterdam, ne peut douter une seconde: ici, le deal et la consommation se déroulent en public. Visages creux, yeux hagards, toux cavernes, visiblement sous-alimentés, les junkies qui ont pris possession de ces quelques rués font pitié. Certains se piquent à l'abri d'un escalier, la plupart «chassent le dragon», faisant chauffer de l'héroïne sur un papier alu et inhalant goulument la fumée douceâtre. Les dealers abordent sans complexe, parfois agressivement, le chaland qui passe le nez en l'air: «Coke, héro?» Les policiers qui patrouillent feignent de ne pas entendre l'appel et demandent poliment à trois consommateurs d'aller «chasser le dragon plus loin». Pourquoi une telle placidité? «À quoi bon?» explique un ilotier d'Amsterdam. Le dealer interpellé sera libre quelques heures plus tard du fait du manque de cellules, tandis que confisquer la poudre des pe-

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef du Bloc commentait ainsi certains propos du camp du NON, qui préviennent l'électorat que M. Parizeau, le «pur et dur» de l'indépendance, reprendra certainement son ascendant sur le processus une fois le référendum passé. Hier, M. Bouchard a affirmé que, malgré le revirement dramatique de la situation qu'a créé son passage à l'avant-scène de la campagne du OUI, il ne serait qu'un «mandataire» du gouvernement du Québec, qui «pourra donner des avis», mais il a assuré que tout le monde respecterait le scénario proposé aux Québécois.

«Il y a une chose qui est certaine: M. Parizeau est un homme d'honneur. En me nommant [négociateur], il a pris un engagement politique, il a identifié quelqu'un qui est un personnage public, dont les opinions sont connues, avec lequel il est entré dans une entente, avec Mario Dumont [aussi], de sorte qu'il y a un cadre qui est là. D'autant plus que ce cadre, on y fait référence dans la question, donc il devient une condition de l'émission du mandat.»

«Je n'ai pas de raisons de croire que M. Parizeau voudrait en sortir, puisqu'il l'a accepté librement et que ça se reflète dans le projet de loi qui est devant l'Assemblée nationale. Il me semble que les choses sont assises assez clairement», a dit M. Bouchard.

Quant aux négociations sur une nouvelle union économique et politique elles-mêmes, le leader bloquiste a dit compter, comme il le fait depuis plusieurs jours, sur la prise de conscience de ses intérêts objectifs par le reste du Canada et sur la solidarité «formidable» qui liera les Québécois après un OUI majoritaire, pour les mener à bon port.

Bien sûr, convient-il, tout n'ira pas sans heurts. «Il faut parler d'une période de zone grise. Il y aura un passage de turbulences, mais des turbulences qui vont être minimisées dans la mesure où on aura la solidarité requise pour les traverser. Au lendemain d'un OUI, ce ne sera pas la catastrophe, ça va être la continuité des choses.»

En tout cas, s'il admet que les pourparlers pourraient s'étendre au-delà du délai d'un an fixé par le projet de loi sur l'avenir du Québec, M. Bouchard n'hésite pas à réfuter la thèse, soutenue récemment par Jean Chrétien, voulant que le Canada ne soit pas un pays sans le Québec. Du même souffle, il en conclut que le reste du pays sera bel et bien en mesure de parler d'une seule voix, d'autant plus que, partage de la dette oblige, il devra le faire rapidement.

Le chef du Bloc admet qu'il n'est pas «la personne idoine» pour parler de ces choses. «Mais [pour] moi, le mythe de la diversité des provinces anglophones qui serait telle qu'il y a autant de différences entre l'Ontario et Terre-Neuve qu'entre l'Ontario et le Québec, ça ne tient pas debout. Il

y a une différence de nature entre le Québec et le Canada et de degré entre ses différentes composantes», argue-t-il.

Quant au phénomène de solidarité qu'il prévoit, M. Bouchard l'associe aux traditions démocratiques fortement implantées au Québec — et au Canada. Il rejette l'idée voulant qu'il sera difficile pour les souverainistes de créer un consensus alors que près de la moitié de la population aura voté NON. Un OUI au-dessus de 50 %, si faible soit la marge victorieuse, sera décisif, affirme-t-il, car «s'il n'y a pas de démocratie dans ce pays, qu'est-ce qu'on fait ici tout le monde?» De même, s'empresse-t-il d'ajouter, «les fédéralistes qui vont voter NON ne sont pas tous des fédéralistes de choc», et plusieurs se rallieront de bonne grâce.

Dans le même ordre d'idées, l'estime «très minime» la marge de manœuvre d'Ottawa après un OUI. L'hypothèse de «détourner» le résultat en tenant un référendum fédéral se heurterait à l'opprobre des Québécois. De même, des élections générales donneraient «60 députés du Bloc à la Chambre le lendemain».

«Donc, à travers tout ça, a dit et répété hier Lucien Bouchard, il est tout à fait hors de question qu'un OUI — quoi qu'en pensent nombre d'électeurs qui semblent toujours passablement confus sur la question — se transforme en mandat de négocier un quelconque renouvellement du fédéralisme canadien. Pas question, même, d'écouter des propositions à cet égard que soumettraient Ottawa ou les autres provinces. Du reste, le Canada anglais sait que «cette fois, le Québec ne bluffe pas».

«Le mandat que nous allons exécuter, c'est le mandat de la souveraineté. [...] On ne s'en va pas là pour négocier un nouveau régime fédéral», a-t-il dit. «Si on cherche à défaire le résultat du référendum, jamais. Je n'aurai pas le droit. M. Parizeau n'aura pas le droit lui-même. Même l'Assemblée nationale ne pourra pas le faire, parce que le peuple aura parlé. On discutera d'égal à égal à partir d'une position que nous confère l'émission d'un mandat de souveraineté. On ne va jamais sortir de ça. On ne va jamais aller en deçà de ça.»

Au fil de l'entretien, M. Bouchard a longuement parlé des conséquences d'un OUI, mais il se fait plus réservé sur celles d'un NON. Ainsi, il refuse toujours de dire ce qu'il adviendrait alors du Bloc québécois: «On verra.» Son avenir personnel baigne aussi dans l'inconnu.

Mais chose certaine, l'homme ne se réjouirait pas d'un référendum qui donnerait 48 ou 49 % des voix au OUI.

«Je déteste les victoires morales. Je ne voudrais pas construire le Québec sur une victoire morale parce que, pour moi, c'est une défaite. Si ça arrive, je vais dire «on en a mangé une autre». «On en a mangé une belle», comme disait Jean Chrétien: il avait raison, il nous en a promis une belle et on l'a eue.»



Par ses fonds spécialisés

LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!



BIO-CONTRÔLE, Fonds agro-forestier
Emplois: 32

LE FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR
LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305